

# PARIS GOUTTE d'OR

ISSN 0763-0662  
10 FRANCS



LE JOURNAL DU QUARTIER

MAGASINS DUFAYEL



N° 33 - Avril 1995 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

## SPÉCIAL CHÂTEAU-ROUGE : CE QUE LES ENQUÊTES RÉVÈLENT



*Et aussi :*

Des artistes au 54 Myrha ●● Centre de Santé Cavé : c'est parti !  
Accueil-Goutte d'Or : l'insertion au féminin ●● Questions sur la Propreté  
Quel avenir pour le lycée "Emile-Duployé" ? ●● Contrat de Ville enfin signé  
*et toutes les nouvelles du quartier (Goutte d'Or Sud et Château-Rouge)...*

## ET SI ON PARLAIT "DÉMOCRATIE LOCALE" ?

L'intensité médiatique de la campagne électorale pour les présidentielles qui se déroule actuellement risque de nous faire oublier qu'à peine le nouveau Président élu, une autre campagne s'engagera dans la foulée : celle pour les municipales.

Cette dernière nous concerne plus directement en tant qu'association de quartier, non pour y intervenir de façon partisane mais pour que certaines idées soient prises en compte.

Pour nous, le maire (avec son équipe municipale) c'est avant tout celui qui doit animer et arbitrer la démocratie locale tout au long de son mandat. Les temps sont révolus où les habitants d'un quartier ne se manifestaient qu'au moment des élections.

A la Goutte d'Or, jusqu'à présent, nous avons plutôt été privilégiés en ce domaine : des structures de concertation ont été mises en place, que ce soit la Commission Locale Interpartenaires (qui sera maintenue dans le cadre du Contrat de Ville) ou la concertation animée par la SEMAVIP sur l'aménagement de "Château-Rouge". Et pour faire vivre cette démocratie locale, des moyens humains et matériels ont pu être dégagés (cf. l'exemple de la Salle St Bruno).

En est-il de même dans tout le 18ème ? et à Paris ?

Ce qui a fait ses preuves dans notre quartier doit pouvoir être mis en œuvre - avec des modalités propres - dans les autres quartiers de l'arrondissement. C'est là la base fondamentale de la démocratie locale, sans laquelle les autres concertations (au niveau de l'arrondissement ou de la Ville) risquent de tourner court.

Une telle démarche est exigeante pour les élus : elle implique non seulement qu'ils jouent vraiment le jeu de la concertation mais aussi qu'ils assument pleinement leurs pouvoirs face aux "administratifs".

Mais elle est aussi exigeante pour les habitants qui doivent s'organiser, débattre entre eux, et savoir devenir une force de proposition constructive.

Ces idées n'ont rien de très révolutionnaire : elles sont mises en pratique avec succès dans de nombreux endroits... et il nous semble même avoir entendu le Maire de Paris les mettre en avant dans sa campagne présidentielle.

Alors, chiche ? Le prochain mandat municipal sous le signe d'un approfondissement de la démocratie locale ?

<b>S</b>	• ÉDITO	p. 2
	• Santé :	
	<i>Centre de santé Cavé : c'est parti !</i>	p. 3
<b>O</b>	• Vie du quartier :	
	<i>Des artistes... au lieu d'un immeuble muré</i>	p. 4
<b>M</b>	• SPÉCIAL ENQUÊTES CHÂTEAU-ROUGE	
	- Introduction	p. 5
	- Diagnostic social	p. 6
	- Les commerces	p. 8
	- Libre opinion	p. 9
	- Stationnement, circulation, espace public	p. 10
<b>M</b>	- État du bâti	p. 11
	- Carte du secteur avec l'état des immeubles	p. 12
<b>A</b>	• Rénovation :	
	- État d'avancement des chantiers	p. 14
	- Bientôt un Square (St Bernard) refait	p. 15
	- Faut-il maintenir le projet de lycée Duployé ?	p. 15
<b>I</b>	• Cadre de vie :	
	- L'action des services de la Propreté	p. 16
	- A propos du fascicule joint	p. 17
<b>R</b>	• ÉCHOS	p. 18
	• Associations :	
	<i>"Accueil Goutte d'Or" : l'insertion au féminin</i>	p. 20
<b>E</b>	• Histoire du quartier :	
	<i>Les Grands Magasins "DUFAYEL"</i>	p. 22
	• Images de la Rénovation	p. 24

**POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT  
INFORMÉ**

**ABONNEZ-VOUS !**

En plus du trimestriel "Paris-Goutte d'Or", vous recevrez chaque mois "La Lettre de PGO" :  
4 pages de nouvelles fraîches !

**Bulletin d'abonnement  
page 17**

**PARIS-GOUTTE D'OR n° 33**

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS  
Directeur de la Publication : Michel Neyreneuf  
N° de Com. Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : Avril 1995  
Imprimerie ID Graphique (Paris 18ème)

Photos : couverture et p. 16 de F. Marrié

**Ce numéro comporte un supplément :**  
«Goutte d'Or - Château-Rouge :  
Améliorons notre cadre de vie»

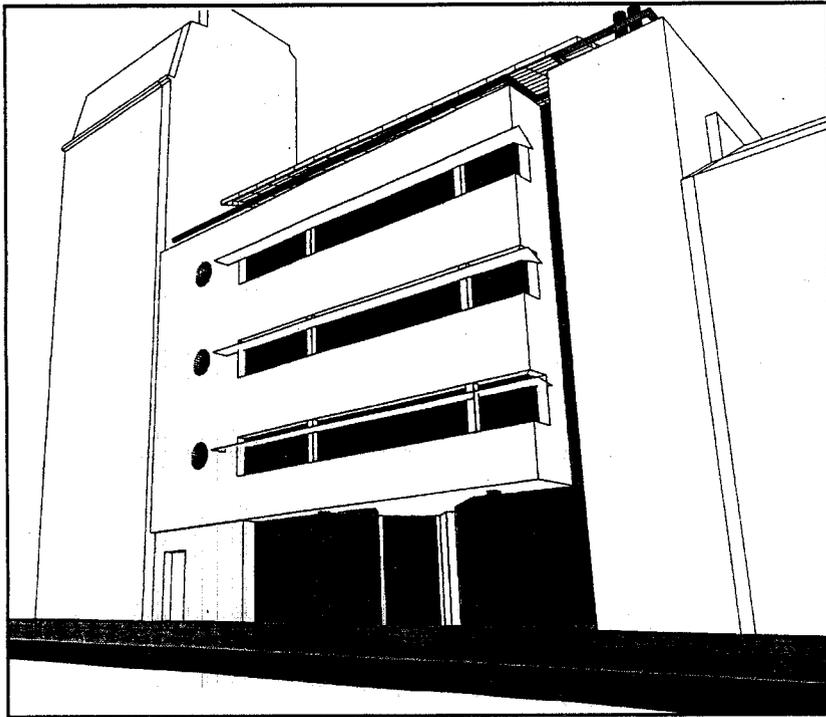
**Bulletin d'abonnement ou d'adhésion : page 17**

# Centre de santé de la rue Cavé : c'est parti !

**Demandé dès 1985  
par Paris-Goutte d'Or,  
le Centre de Santé de  
la rue Cavé est en  
voie de réalisation...**

**L**es démolisseurs ont fait leur travail : la parcelle du 16-18 rue Cavé n'est plus qu'un tas de gravats. L'ancien bâtiment qui avait abrité sur la fin une fabrique d'articles à destination des sex-shops a disparu pour bientôt laisser sa place au Centre de Santé qui devrait ouvrir ses portes fin 1996. L'obstination a été payante : nous en avons raconté les détails dans un numéro précédent (PGO n° 30).

Aujourd'hui, l'affaire est quasiment bouclée. Il s'agira d'un bâtiment à quatre niveaux (rez-de-chaussée + 3 étages). Le projet architectural a été confié à Monsieur Rivière (qui a déjà réalisé la rénovation de la Salle St Bruno).



Au rez-de-chaussée, juste à côté de l'accueil se trouvera l'espace-santé, véritable originalité de cette structure (cf. encadré), qui sera contiguë à une salle de réunion pouvant servir à tous les services du Centre. Au fond, donnant sur la cour, se trouvera le cabinet médical de dermatologie.

Le premier étage sera occupé par le centre de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), actuellement hébergé au 7 rue des Islettes après avoir dû évacuer le 50 rue Stephenson. Un bureau sera attribué à une conseillère conjugale, et un autre à une sage-femme.

Au deuxième étage, on trouvera le reste des locaux de la P.M.I. et une partie du C.A.P.P. (Centre d'Adaptation Psycho-

Pédagogique). C'est en effet cette structure dépendant de la D.A.S.E.S. (Direction de l'Action Sociale et de la Santé de la Ville) qui a pris la place du Centre de la rue René-Binet initialement prévu, et ce, du fait que l'Assistance Publique (dont dépend ce Centre) a déclaré forfait... ce qui est très regrettable étant donné le nombre d'enfants du quartier actuellement suivis par cette structure !

Enfin, au troisième étage seront accessibles les autres locaux du C.A.P.P., avec notamment un cabinet d'ophtalmologie, un local pour l'orthophonie et une salle de psychomotricité.

Le renoncement de l'Assistance Publique aura au moins une conséquence bénéfique : tous les services intégrés au Centre de Santé dépendent de la DASES. Ainsi le rôle du Coordonnateur du Centre sera facilité et les liens entre tous ces services devraient être plus aisés, ce qui permettra un meilleur suivi des enfants et des jeunes depuis leur naissance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Rendons hommage ici aux principaux responsables concernés de la DASES qui ont accepté de jouer sérieusement la carte de la concertation et auront ainsi permis à un tel projet de voir le jour.

Certes, ce fut bien long... Certes, on a trop attendu avant de préempter la parcelle (ce qui a entraîné un surcoût important)... Mais ne boudons pas notre plaisir ! Le Centre va bientôt ouvrir : c'est l'essentiel !

## L'ESPACE SANTÉ

Il s'agit d'un projet véritablement novateur, proposé à l'origine par "Paris-Goutte d'Or", qui sera installé au rez-de-chaussée du futur Centre de Santé. Ce doit être un véritable outil de prévention, d'information et d'éducation sanitaire à destination de la population du quartier. Tous les partenaires intéressés devraient pouvoir y trouver leur place (écoles, crèches, associations, médecins, paramédicaux, pharmaciens, etc...) pour impulser des campagnes régulières et adaptées sur tel ou tel thème concernant la santé.

C'est le Coordonnateur du Centre de Santé qui sera chargé d'animer ce lieu (expos, débats, ateliers, projections, etc.), aidé par un comité de pilotage où seront représentés les associations et organismes du quartier volontaires.

Le but réel n'est pas d'ajouter une nouvelle structure à celles qui existent déjà, mais de créer une dynamique qui assure une meilleure prise en charge par les habitants du quartier de leur santé.

Toutes les idées et les contributions sont les bienvenues pour que ce pari soit gagné !

# Des artistes... au lieu d'un immeuble muré

**Au 54 rue Myrha, des artistes veulent redonner vie à ce coin central de la rue, après avoir rencontré bien des obstacles... Explications...**

Cette histoire, il nous faut la raconter car elle illustre parfaitement certains propos officiels de tel candidat aux élections présidentielles, qui dénonce le pouvoir pris par les "technocrates et autres bureaucrates".

Cela commence en juillet, quand Bruno Pascal, l'un des salariés de l'atelier de bijoux sis au 54 rue Myrha, apprenant que son patron a décidé de quitter les lieux et de remettre l'immeuble à la Ville, s'adresse aux services compétents de la Direction de la Construction et du Logement. Dans ce courrier, l'artiste demande de pouvoir reprendre les locaux avec un bail précaire afin de permettre à quelques artistes du quartier de bénéficier de locaux pour en faire des ateliers et un lieu d'exposition.

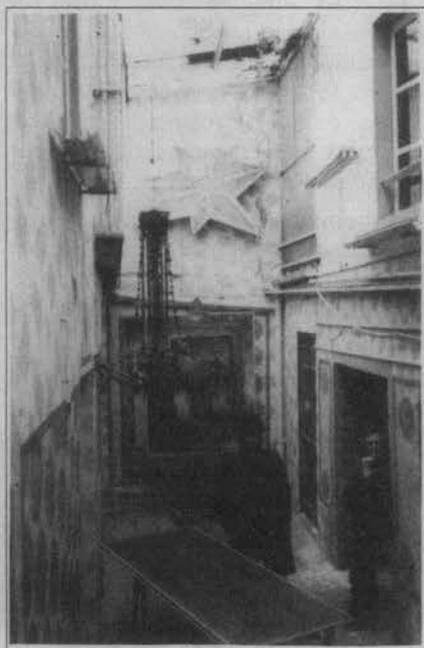
Idée intéressante car l'immeuble est sans doute condamné à la destruction vu son état et son environnement, mais pas avant 2 ans. Le laisser muré, c'est prendre le risque d'un squatt (le 61 Myrha en est la preuve)... le détruire maintenant, c'est enfoncer un peu plus cette rue dans un état de désolation. Par contre, l'installation d'un projet culturel ne peut qu'être un élément positif pour la vie du quartier.

Que croyez-vous qu'il arrivât ? Le 12 août, un fonctionnaire de la Ville lui répondait :

*"... j'ai le regret de vous informer que la Municipalité n'a pas accepté votre demande d'établissement d'un bail précaire dans le local sis 54 rue Myrha... En effet, dans le périmètre de rénovation urbaine incluant l'immeuble susvisé, la politique de la ville vise au maintien des commerces en l'état dans le souci de préserver la diversité de ces derniers..."* Fermez le ban !

Beau morceau d'anthologie de la langue de bois bureaucratique : le motif avancé pour refuser est précisément celui qui aurait dû justifier un accord !

Quant à l'affirmation "la Municipalité n'a pas accepté", la suite a montré combien elle était pour le moins aventureuse. Pour accepter ou refuser, encore faut-il être saisi ! C'est ce qu'ont d'ailleurs fait les artistes concernés, soutenus en cela par



"Paris-Goutte d'Or". Un dossier a été présenté aux élus, et notamment à René Béguet, Délégué en charge du Domaine de la Ville et Président de la SEMAVIP, donc concerné à deux égards. Et enfin, l'accord a été donné et officialisé lors de la dernière Commission Locale Interpartenaires.

Messieurs les élus : il vous faut sans cesse continuer à reprendre le pouvoir, trop souvent confisqué par une bureaucratie omnipotente... qui préfère répondre "non" dès qu'une demande sort de l'ordinaire ou risque d'entraîner quelques complications !

*N.B. : il faudra d'ailleurs bien qu'on tienne compte dans l'aménagement de ce secteur du nombre important d'intermittents du spectacle et autres artistes qui y vivent (350 selon le Cabinet Alfa - cf. p.6).*

## Les activités actuelles

Ancienne usine d'apprêt pour bijoux destinés à la haute couture, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> répartis sur 3 niveaux, le 54 rue Myrha dispose au rez-de-chaussée d'une galerie d'exposition et d'un point d'information. Au premier et au second étages, se trouvent des ateliers qui sont actuellement occupés par 9 artistes. Selon Bruno PASCAL, à l'origine du projet, "le 54 rue Myrha doit être avant tout un lieu de travail. C'est une priorité et même une nécessité." Une dynamique est donc engagée : en plus des expositions, les artistes (sculpteur, photographe, peintres, musicien, metteur en scène, styliste et décorateur d'objet) souhaitent organiser régulièrement des événements tels que des concerts acoustiques, des défilés de mode, etc.

Pour l'heure, trois artistes exposeront du 7 au 21 avril au 54, rue Myrha :

- Ghislaine CAZES, peinture
- Alain GIACOMY, sculpteur "fantaisies sur bois libres"
- Sylvette GASSAN, sculpture.

**54 rue Myrha**

**Ouvert tous les jours de 18 h à 20 h  
sauf le lundi.**

# SPECIAL ENQUETES CHATEAU-ROUGE

Le 8 février dernier, la SEMAVIP, chargée par la Ville de Paris de l'étude et de la concertation sur le secteur Château-Rouge, a organisé une nouvelle réunion à la Salle St Bruno avec les associations du quartier. A l'ordre du jour : la présentation des résultats des enquêtes menées par les différents cabinets mandatés, à savoir des études sur les caractéristiques socio-économiques de la population (par la Cabinet ALFA), sur l'évolution des commerces et des activités (par le CERCIA), sur le stationnement, la circulation et l'espace public (par COTEBA Management), sur l'état du bâti (par le PACTE), et sur l'histoire du quartier, par Bertrand LEMOINE.

Le Maire du 18ème avait souhaité introduire cette rencontre, qui fut assez agitée après son départ. Il fut alors difficile d'avoir communication de l'ensemble des résultats de ces études (cf. à ce sujet la "libre opinion" publiée page 9). Heureusement, il nous a été possible de consulter l'ensemble de ces études et de vous en présenter les grandes lignes dans les pages qui suivent (cf. pages 6 à 13).

Ces résultats fourmillent d'indications intéressantes et permettent de mieux hiérarchiser les problèmes.

## LE PROBLÈME CENTRAL DU LOGEMENT

Le problème le plus important, qui revient comme une plainte lancinante dans de nombreuses pages, c'est le problème du logement.

Le fait le plus frappant, c'est la suroccupation de nombreux logements (1060 logements sur 4900 seraient suroccupés - 230 familles de plus de 5 personnes vivraient dans des appartements de une ou deux pièces).

De plus, le nombre de logements ne disposant pas du confort est impressionnant : 1 logement sur 5 n'a pas de WC intérieur, et 1 sur 2 n'a pas le gaz de ville !

Pas étonnant que 960 familles aient déposé une demande de logement social (dont un tiers depuis plus de 10 ans !).

C'est donc bien là le problème central à traiter si l'on veut que ce quartier progresse. Suroccupation, logement sans confort,... tout cela a des conséquences désastreuses sur la santé, l'éducation et la bonne scolarisation des enfants, etc. Quels moyens est-on prêt à mettre en œuvre pour améliorer sérieusement cette situation ? Tel est l'un des enjeux centraux de cette opération d'aménagement.

## LES COMMERCES : PROBLÈME À NUANCER

Autre enseignement : malgré ces problèmes, 63 % des habitants interrogés disent aimer leur quartier (même si 50 % souhaitent quitter leur logement) et 74 % sont satisfaits des commerces. Ces chiffres doivent amener à relativiser les préoccupations exprimées avec grande insistance par un certain nombre d'habitants dans les réunions. Relativiser, ce n'est pas nier, mais mettre à sa vraie place.

Beaucoup de choses peuvent et doivent être faites pour que les commerces dits "exotiques" installés récemment respectent les règles normales d'hygiène, d'étalages, de concurrence et d'affichage des prix, voire de fiscalité,... pour que les commerces de proximité ne disparaissent pas et que des commerces "traditionnels" manquants soient encouragés à s'installer. Mais l'opération ne se résume pas à cet aspect, important pour certains, mais plus secondaire pour d'autres.

## CIRCULATION : ÉLARGIR LE SECTEUR

En ce qui concerne l'étude sur la circulation et l'espace public (= les aménagements de voirie), elle reprend des propositions semblables à celles que nous avons déjà faites, à savoir faire plus de place à la circulation et à la sécurité des piétons. Une seule réserve : il faut renoncer à ne considérer que le secteur "Château-Rouge" mais élargir l'intervention au quadrilatère délimité par le Bd Barbès, la rue Ordener, la rue Marx-Dormoy et le Bd de la Chapelle.

## INCITER À LA RÉHABILITATION PAR LA RESTAURATION IMMOBILIÈRE

Enfin, si l'étude du bâti permet de mieux cerner les quelques secteurs particulièrement dégradés, elle pose de plus un problème important : comment faire pour qu'un certain nombre d'immeubles, classés "médiocres" ou "mauvais" et qui pourraient être réhabilités, le soient vraiment ? Il ne faut pas oublier que cette étude intervient après 7 ans d'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Il serait illusoire de croire que si aucune incitation forte n'est formulée, les immeubles qui n'auraient pas commencé des travaux pendant ces 7 années se mettraient à le faire aujourd'hui. A nouveau, nous plaidons pour que, sur ces immeubles, on lance une procédure de Restauration Immobilière (qui a fait ses preuves dans le secteur sud de la Goutte d'Or). Il s'agit d'injonctions de travaux lancées par la Ville aux propriétaires : ceux-ci ont 3 ans (parfois renouvelables) pour les faire sous peine d'expropriation. Cette procédure présente de nombreux avantages, notamment celui de permettre de voter plus facilement des travaux : en cela, c'est un véritable soutien aux copropriétaires désireux de bouger, d'autant plus que les aides de la nouvelle O.P.A.H. sont disponibles.

Signalons enfin trois autres problèmes souvent évoqués par les habitants et dont nous avons déjà eu à traiter dans ces colonnes :

- la sécurité et la présence policière,
- le manque d'équipements, notamment pour la jeunesse,
- les problèmes scolaires.

## ET MAINTENANT : LES PROPOSITIONS !

Ce bilan, il nous faut continuer à l'analyser dans le détail pour passer au stade suivant, plus complexe : celui des propositions. On en trouvera déjà certaines dans ces pages. Elles auront besoin d'être affinées avant la prochaine réunion de concertation organisée par la SEMAVIP en mai prochain.

C'est ce que fera le Groupe de Travail "Château-Rouge" de PGO (que vous pouvez rejoindre)... et, espérons-le, tous les habitants qui souhaitent participer de façon constructive au devenir de notre quartier.

Faute de place, et compte-tenu de son caractère "décalé" par rapport aux autres travaux, nous ne rendons pas compte ici de la passionnante "Etude historique" réalisée par Bertrand Lemoine.

On peut la consulter (comme tous les autres rapports) à l'Antenne de la SEMAVIP (29 rue Myrha) ou à l'Espace Documentaire de la Salle St Bruno.

D'autre part, nous avons appris que cette étude historique devrait être publiée par la Ville de Paris, dans une version enrichie.

# Diagnostic social

Voici les principaux éléments recueillis et analysés par le cabinet ALFA après deux enquêtes. D'abord, une enquête quantitative (menée du 13 juin au 13 juillet et du 12 septembre au 8 octobre) qui a concerné 1003 logements : 30 % des logements dans les îlots les plus dégradés (2,3 et 5 à 8) et 15 % dans les autres îlots (1, 2 bis, 3 bis, 4 et 9 à 12). Puis une enquête qualitative réalisée dans l'ensemble des îlots auprès d'un échantillon de 100 ménages représentatifs.

Si les résultats donnés correspondent la plupart du temps à des moyennes, on trouve dans les tableaux détaillés joints au rapport, des analyses îlot par îlot qui permettent de nuancer. A ce propos, regrettons le fait que l'on n'ait pas séparé l'îlot 4 en deux parties, nord et sud, à l'image de ce qui a été fait pour les îlots 2 et 3. En effet, quelle différence entre le bâti du côté pair de la rue Laghouat et celui du côté impair de la rue Doudeauville !

Ceci dit, il sort de ce diagnostic des lignes de force très claires que nous avons essayé de résumer dans la présentation qui suit. Il faut déjà noter que si certains îlots (de part et d'autre de la rue Myrha, notamment dans la partie comprise entre la rue Léon et la rue des Poissonniers) cumulent de façon importante la plupart des problèmes mentionnés (petite taille des logements, suroccupation, inconfort), c'est là aussi que l'on trouve le plus fort taux d'attachement au quartier. Est-ce si paradoxal ? ?

## Caractéristiques des 4.900 logements du secteur :

- **de petite taille** : 32 % de logements de 1 pièce (dont 500 chambres) et 42 % de 2 pièces, soit 74 % de petits logements contre 61 % de moyenne à Paris. 38 % de logements ont moins de 29 m<sup>2</sup>.

- **suroccupés** : 1,17 personnes en moyenne par pièce (Paris : 0,77). 230 familles de plus de 5 personnes vivent dans une chambre ou un 2 pièces, et 1.060 logements en tout sont suroccupés.

- **inconfortables** : 26 % ne disposent pas d'éléments de confort (salle d'eau et WC à l'intérieur du logement) : 990 logements n'ont pas de WC à l'intérieur du logement, 63 ne disposent pas d'un point d'eau dans le logement, 1.208 n'ont pas de salle d'eau et 945 n'ont qu'un évier (servant à la cuisine et à la toilette). Près de la moitié des logements (2.246) ne sont pas raccordés au gaz de ville, ce qui oblige 873 familles à avoir recours aux bouteilles de gaz. Ce sont surtout les chambres qui sont le plus inconfortables (85 % d'entre elles) ainsi que les logements habités par plusieurs travailleurs "isolés" cohabitant. Plus le logement est grand, plus il est confortable

## Mode d'occupation des logements :

- **occupés pour les 2/3 par des locataires**. A noter que près de 500 occupants en titre n'ont pas de bail en bonne et due forme.

- **un renouvellement rapide** : environ 1.454 logements ont vu leurs locataires arriver après 1990, parmi lesquels une proportion importante de personnes de moins de 29 ans (40 %).

- **des loyers relativement modérés** (70 % inférieurs à 3.000 F) avec des nuances importantes. En effet, les chambres, la plupart du temps sans confort, ont un prix moyen de location mensuelle de 100 F par m<sup>2</sup>.

N. B. : 960 familles ont déposé une demande de logement social dont près de 300 depuis plus de 10 ans. Ce sont pour la plupart des familles avec enfants.

## Profil des 11.400 habitants du secteur :

- **des familles nombreuses** : on recense 4.900 ménages, soit une taille moyenne de 2,32 personnes par famille (contre 1,92 pour Paris). Environ 2.500 personnes vivent dans des familles de 5 personnes et plus (soit 9 % de l'ensemble des ménages et 22 % de la population). Par contre, on ne trouve que 38 % de "ménages" de 1 personne, soit 1.880 personnes, alors que la proportion à Paris de ce type de ménages est de 50 %.

- **une population jeune** : 3.040 jeunes de moins de 20 ans (dont 2.200 enfants de moins de 10 ans, soit 19 % de la population). Le pourcentage de personnes de 60 ans et plus est inférieur à celui de Paris (15 % contre 21 %).

- **un quartier populaire** : les ouvriers et les employés représentent 63 % des habitants (contre 41 % à Paris). Les cadres et professions intellectuelles supérieures ne sont que 12 % (contre 31 % à Paris). A noter le nombre relativement important d'intermittents du spectacle (350 personnes environ). 660 ménages ont un revenu mensuel inférieur à 4.200 F. Il s'agit surtout des personnes seules, ainsi que des personnes âgées. 180 personnes touchent le R.M.I.

- **un taux de chômage très élevé** : 22 % (contre 9,5 % à Paris) de la population active.

## Appréciations sur le quartier :

### 63 % des habitants interrogés aiment leur quartier

(beaucoup : 37 % , un peu : 26 %) contre 33 % qui ne l'aiment pas (pas tellement : 16 %, pas du tout : 17 %). Ces pourcentages varient selon différents critères. Sont le plus attachées au quartier :

- les personnes arrivées depuis 1990 (67 %),
- les jeunes (70 % des moins de 29 ans),
- les professions intermédiaires (70 %), les cadres (78 %) et les intermittents du spectacle (87 %).
- les familles habitant dans les îlots 2, 3 et 7.

### • Raisons d'aimer le quartier :

- son ambiance (43 %) : l'animation des rues et le côté "village" donnant un sentiment de sécurité ;

- ses commerces (37 %) appréciés pour la variété des produits proposés, leur proximité, les petits prix et les horaires d'ouverture ;

- sa situation dans Paris (28 %) ;

- la proximité d'amis ou de la famille (14 %).

### • Raisons de ne pas aimer le quartier :

- l'insécurité (34 %) : trafic de drogue, vols à l'arraché et cambriolages, prostitution (localisée surtout dans le bas de la rue Myrha), présence de "revendeurs", sentiment d'insécurité le soir. La délinquance change l'ambiance du quartier et inquiète de nombreux parents pour l'éducation de leurs enfants. Dans ce même chapitre est évoquée la présence policière souvent mal vécue (cf. ci-contre) ;

- l'ambiance (24 %) et le mauvais entretien de l'espace public (14 %) : l'encombrement des rues et des trottoirs autour du Marché Dejean qui semble "déborder" ; le bruit occasionné par des gens qui parlent fort dans la rue tard le soir ou provenant de certains débits de boisson ; la saleté des rues due à l'afflux de monde et à la vente du maïs ; la sensation visuelle provoquée par les étalages de viandes et de poissons ; les odeurs inhabituelles. Tout ceci révèle une cohabitation délicate avec la population africaine souvent tenue pour responsable de ces désagréments.

- la vétusté des logements (14 %). D'ailleurs, 50 % des habitants souhaitent quitter leur logement, essentiellement à cause de sa taille ou de son mauvais état.

*N.B. : ces critiques sont souvent formulées aussi par les personnes disant "aimer le quartier"*

## 74 % des habitants interrogés satisfaits des commerces

(dont 29 % sont très satisfaits). Cependant, beaucoup se plaignent de la disparition des commerces traditionnels français et de la multiplication des commerces "exotiques". Ce n'est pas tant parce que certains produits ne seraient plus disponibles mais plutôt à cause du bouleversement que cela entraîne dans l'environnement auquel ils étaient habitués. De plus, un certain nombre craignent de voir ce quartier se transformer en ghetto.

## Manque d'équipements pour les jeunes et problèmes scolaires

• le manque d'équipements : la demande de lieux, de personnel d'encadrement est importante surtout en direction des adolescents que certains voient "désœuvrés" et de jeunes enfants qui se promènent seuls et sans surveillance dans le quartier.

• les écoles : quand les habitants formulent une opinion, elle est souvent négative. Il s'agit d'abord des familles françaises qui évoquent le bas niveau scolaire des enfants, du fait que la quasi-totalité des enfants scolarisés seraient non-francophones. D'où les nombreux détournements de la carte scolaire. Ce problème est si important que de nombreux couples actuellement sans enfant en font l'une des raisons de quitter le quartier s'ils avaient un enfant (alors qu'ils disent actuellement être attachés au quartier). Les autres problèmes soulevés sont la violence dans les cours de récréation et le manque de places dans les petites classes.

## Ce que dit le rapport sur la présence policière :

"La présence policière est mal vécue : le mécontentement est quasi-unanime, même si à la question "Y-a-t-il une amélioration dans votre rue depuis l'accroissement des effectifs de police ?" beaucoup répondent que cela va mieux par rapport aux années précédentes pour ce qui est des problèmes de drogue.

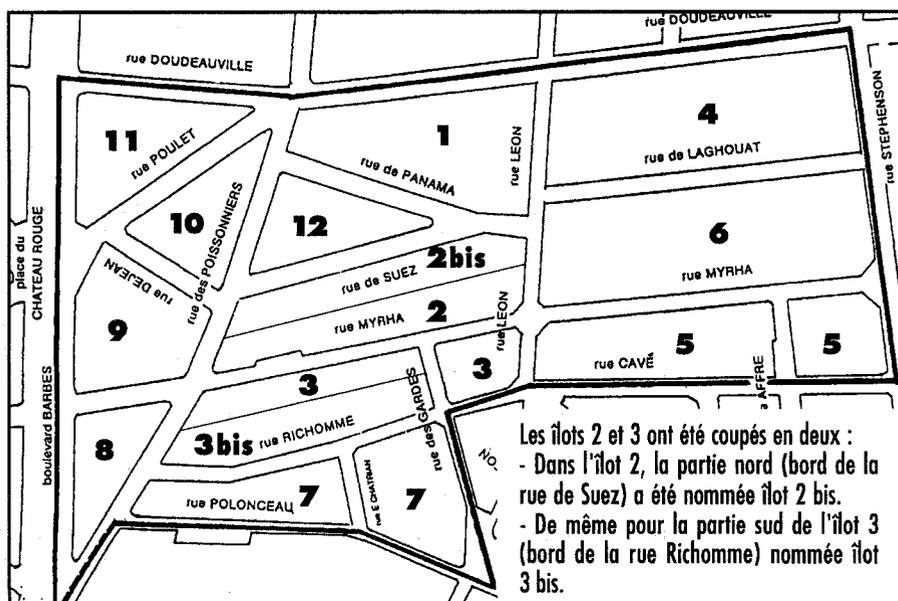
Si personne ne nie l'utilité de la présence des forces de l'ordre, la grande majorité s'interroge sur leurs activités : "A quoi sert-elle ? Elle ne se déplace jamais lorsqu'on l'appelle !".

Le sentiment général est qu'elle est inefficace pas tant pour ce qui est du problème de la drogue que pour faire régner un "certain ordre" qui relèverait finalement plus des problèmes liés à l'utilisation de l'espace public et à sa réglementation qu'à la sécurité elle-même.

Une partie des habitants particulièrement "remontée" contre la population africaine orienterait volontiers toute l'action répressive et de contrôle de la police en direction de celle-ci. C'est une situation particulièrement conflictuelle dont l'intensité est très nette dans le secteur du Marché Dejean et tout particulièrement chez les locataires et les propriétaires des rues des Poissonniers, de Suez et de Panama.

Le second type de critique recoupe un courant d'opinion plus divers dans ses approches de la question sécuritaire. La critique porte sur la nature du corps de police choisi pour assurer la sécurité : celui des C.R.S. (1). Il est jugé inefficace car trop visible, choquant par leur tenue (ils sont armés), leur comportement apparaît discriminatoire (contrôles d'identité ciblés sur une population étrangère noire africaine venue faire ses courses au Marché Dejean), irrespectueuse voire dangereuse ("démarrant en trombe sans se soucier de ce qu'il y a devant eux"), par trop spectaculaire (technique des barrages). La nécessité de remplacer des C.R.S. par une police plus adaptée aux besoins du quartier avec un rôle plus éducatif est souvent évoquée sans plus de précisions. Les îlotiers ne sont pas assez nombreux."

(1) N.D.L.R. : il ne s'agit pas toujours de C.R.S., mais aussi de policiers membres des B.M.A. (Brigades Mobiles d'Arrondissement) ou parfois de Gardes Mobiles.



Les îlots 2 et 3 ont été coupés en deux :  
- Dans l'îlot 2, la partie nord (bord de la rue de Suez) a été nommée îlot 2 bis.  
- De même pour la partie sud de l'îlot 3 (bord de la rue Richomme) nommée îlot 3 bis.

# Les commerces

Il s'agit ici de l'une des études les plus attendues par certains habitants du quartier. C'est le Cabinet CERCIA qui l'a menée. Si l'analyse de la mutation du pôle commercial "Château-Rouge" y est clairement présentée, et le constat sur la fragilisation d'une partie du tissu commercial bien mis en évidence, les propositions pour l'avenir sont beaucoup plus floues... Et c'est normal : dans un système libéral basé sur la loi de l'offre et de la demande, l'intervenant public a peu de moyens pour modifier le tissu commercial. Il ne peut qu'intervenir à la marge : faire respecter les lois et réglementations (si c'était fait, un net progrès existerait), favoriser l'implantation de tel ou tel commerce dans un local qu'il aurait acquis (mais a priori, il devrait y avoir très peu d'expropriations dans le secteur Dejean-Poulet-Poissonniers, le plus concerné par ce problème), mieux organiser l'accès des livreurs, de la clientèle, etc. de telle sorte que les habitants n'aient pas à subir des nuisances insupportables.

## Commerces et population du quartier :

Le rapport relève deux caractéristiques essentielles ayant des conséquences sur la situation des commerces dans le secteur :

- le fait que le quartier soit populaire (ouvriers et employés + inactifs sur-représentés, donc pouvoir d'achat plus limité) : la consommation s'en ressent et rend le marché de proximité insuffisant. C'est une des explications données à la création d'une spécialisation commerciale à destination d'une clientèle extérieure au quartier.

- l'importance de la population étrangère (40 % d'après le recensement de 1990, soit 2 fois plus que dans le 18<sup>ème</sup> et 3 fois plus qu'à Paris) qui a des demandes spécifiques auxquelles répondent un certain nombre de commerces qualifiés d'"ethniques".

## Les commerces actuels :

Le relevé fait en avril 94 recense 457 locaux professionnels parmi lesquels :

- 97 sont fermés (ou utilisés à d'autres fins),
- 24 ateliers et 18 vrais locaux professionnels,
- 318 locaux commerciaux en activité, parmi lesquels 90 dans l'alimentaire (28,3 %), 74 bars-hôtels-restaurants

(23,3 %) et 61 pour l'équipement de la personne (tissus, bijoux, prêt-à-porter,... : 19,2 %). Les quatre commerces les plus importants sont la boucherie, l'alimentation générale, les tissus et les bars. Par contre, grande faiblesse de l'offre en ce qui concerne la presse (2 commerces auxquels il conviendrait d'ajouter le kiosque de Château-Rouge), les loisirs (musique, vidéo, articles de sport, librairies, fleuriste, jouets,... : 14 commerces) et les services divers (agences, laveries, auto-école, lieux de culte,... : 29 locaux).

On note aussi une spécialisation de certains secteurs :

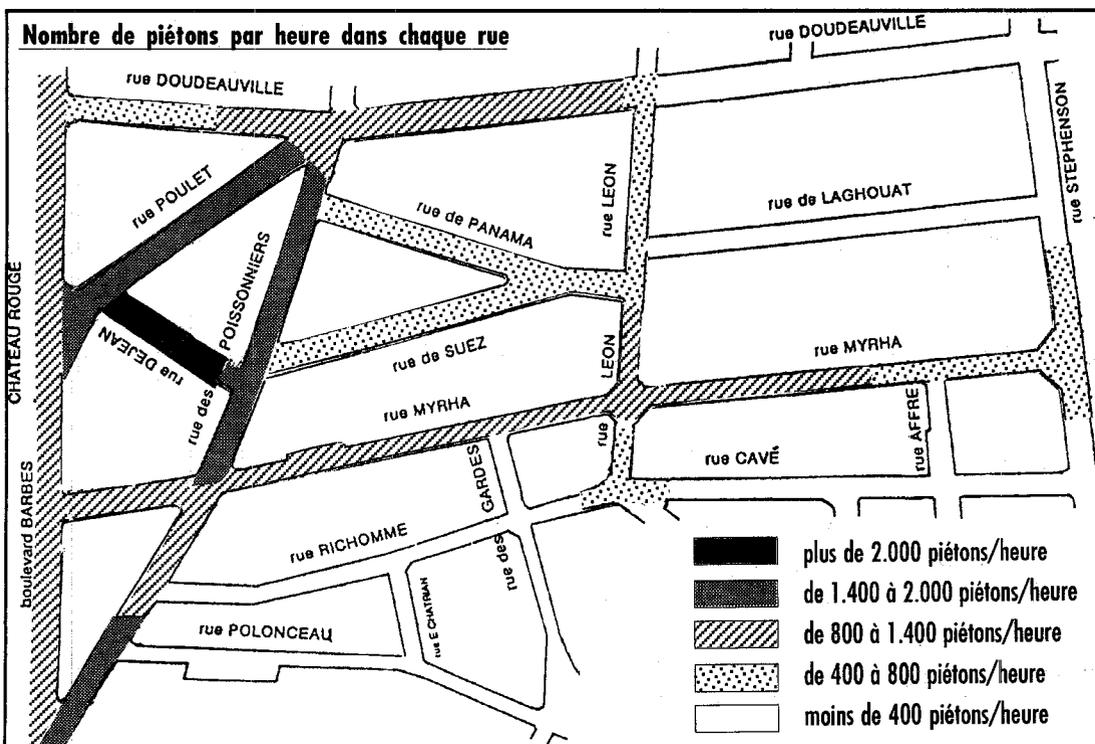
- Dejean et proche pour l'alimentaire,
- les 2/3 est de la rue Myrha pour les bars-hôtels-restaurants,
- le Bd Barbès et ses abords pour l'équipement de la personne.

Les locaux fermés se concentrent dans la rue Myrha, au nord de la rue Léon, et dans les îlots Panama-Suez et Polonceau-Gardes.

On assiste donc à une concentration progressive et rapide, essentiellement autour du pôle créé par le Marché Dejean, accompagnée d'une grande fragilisation économique du reste du quartier.

Les commerces "ethniques" recensés sont au nombre de 120, auxquels il faudrait ajouter un certain nombre de bars-hôtels-restaurants, ce qui donne un total supérieur à 50 %, dont un centre nettement marqué : Dejean, Poulet et une partie de Poissonniers.

Le comptage des passages de piétons dans la rue (qui permet de se faire une idée de la clientèle potentielle) est aussi très éclairant, puisqu'il conforte les analyses précédentes. A l'intérieur du quartier, seul le pôle Dejean-Poulet-Poissonniers connaît une animation piétonne importante (plus de 1400 piétons par heure). Si l'on met à part les 3/4 ouest de la rue Myrha où l'on relève entre 800 et 1400 piétons par heure (du fait notamment de la présence de nombreux bars et restaurants), le reste du quartier voit passer moins de 800 piétons à l'heure (Suez, Panama, nord de la



rue Léon) et même moins de 400 pour le nord-est (Laghouat et Doudeauville) et le sud (Polonceau, Richomme, Cavé et Gardes). Cette dernière zone plutôt vide crée une véritable barrière entre Château-Rouge et la Goutte d'Or sud.

### **Enquête qualitative :**

Pour compléter son travail, le cabinet CERCIA a voulu faire une enquête plus complète auprès d'un échantillon représentatif des commerçants. Ce fut malheureusement impossible du fait du refus de nombreux commerçants de répondre aux questionnaires (avaient-ils quelque chose à cacher ?). Des contacts établis avec l'A.C.R. (Association des Commerçants et Riverains) ont cependant permis de trouver 65 commerçants qui ont accepté de jouer le jeu. Cette enquête (réalisée en mars 1994), quoique intéressante, n'est donc pas représentative de l'opinion de tous les commerçants, mais de ceux proches de cette association. De plus, les secteurs alimentation, hygiène et loisirs y étaient sur-représentés au détriment de l'équipement de la personne et des services.

Sur les 65 commerçants interrogés, 50 % ont plus de 51 ans et 20 % disent avoir comme principale clientèle des personnes extérieures au quartier. Plus de la moitié font état d'une baisse de leur chiffre d'affaires durant les 3 dernières années, baisse qu'ils attribuent à l'environnement (composition sociologique des habitants du quartier, problèmes de sécurité, manque de propreté, etc.) et à la conjoncture économique. D'ailleurs, un quart d'entre eux souhaiteraient vendre pour investir ailleurs et 10 % doivent prendre bientôt leur retraite. Seuls 21,5 % de ces commerçants trouvent le quartier agréable. Les principaux reproches exprimés sont :

- les mauvaises conditions de stationnement,
- les problèmes de sécurité,
- l'évolution de la clientèle,
- les conditions d'hygiène de certains commerces,
- la diversité actuelle des commerces.

### **Quelques conclusions :**

• la concentration de locaux fermés dans certains secteurs (Myrha et nord Léon) met en évidence la fragilisation économique de certains sites et la nécessité d'étudier un transfert d'usage des locaux commerciaux implantés.

• la mutation commerciale (spécialisation à caractère ethnique) est un phénomène difficilement réversible. On rencontre de tels changements dans tout Paris où le commerce traditionnel subit une crise importante, la clientèle se tournant vers les grandes surfaces périphériques. L'implantation de nouveaux commerces traditionnels sera très difficile. L'objectif annoncé par la SEMAVIP sera donc dans un premier temps d'arrêter, sinon de freiner l'ouverture de nouveaux commerces ethniques en intervenant sur les rez-de-chaussée commerciaux inoccupés et de favoriser le maintien des commerces traditionnels existants.

## **LIBRE OPINION**

# **Ne pas bercer les gens d'illusions !**

*Un de nos lecteurs assidus qui a assisté à la réunion de concertation organisée le 8 février par la SEMAVIP, nous a communiqué ces réflexions :*

*Ils étaient venus chercher un réconfort, une oreille officielle attentive à leurs misères quotidiennes. Cruelle déception : la réunion organisée par la SEMAVIP le 8 février dernier était avant tout une réunion d'information, le déballage cru de ce que les études menées pendant un an révélaient de la réalité du quartier Château-Rouge. Et cette réalité, qui colle si mal à leur réalité, certains des habitants présents n'étaient pas prêts à l'entendre. Ils ont chahuté les exposés, refusé de croire que les conclusions abruptes des études étaient autre chose que de la provocation.*

*Et comment ne pas les comprendre, ces habitants de longue date, qui se sentent assiégés, étrangers dans leur environnement quotidien, victimes d'une réalité qu'ils n'ont pas choisie ? Voilà qu'on venait leur dire - et scientifiquement de surcroît - que leur chez-eux est devenu un quartier commercial exotique, pour la satisfaction du plus grand nombre. Provocation. Ce qui pour eux relevait jusque là de la nuisance à combattre, pour peu qu'il y ait volonté politique, a pris soudain le statut de réalité, pire encore de normalité dont il faudra bien s'accommoder. Provocation.*

*Tout à coup, c'est un peu comme si la science avait fait changer le bon droit de camp. Ainsi donc, ils sont minoritaires, illégitimes, condamnés à ne pas être entendus.*

*Moi, je les comprends, je les plains, je crains que leurs frustrations ne les jettent dans les bras d'un bateleur haineux et mensonger. Mais le quartier qu'ils ont dans leurs rêves appartient à un âge d'or mythique. On aura beau entreprendre toutes les rénovations du Monde, Château-Rouge ne ressemblera jamais à ce quartier résidentiel paisible qu'ils appellent encore de leurs vœux... Ce quartier n'est plus tout à fait le leur ; et ils n'ont pas en eux les ressources suffisantes pour s'adapter, se créer un nouvel univers, trouver leur place.*

*Bientôt pourraient leur succéder des artistes, des cadres supérieurs, jeunes, voyageurs qui trouveront leur compte dans ces ambiances populaires et exotiques et qui de toute façon auront les moyens d'aller s'aérer, le week-end venu, hors de la foule.*

*Je crois cependant qu'il est encore possible d'éviter le schisme et de leur redonner une place. A condition toutefois que ceux qui disposent de la parole ou du pouvoir sachent les écouter, les aider, et n'aient pas la tentation, au nom de quelque intérêt à court terme, de leur donner le faux espoir que l'on peut tout changer d'un coup de baguette magique...*

**Note de la Rédaction :** Il est vrai qu'un certain nombre de discours officiels ont pu laisser croire que l'on pouvait recréer rapidement un quartier mythique. On n'en est plus là aujourd'hui, mais le mal a été fait. Pour nous, à PGO, nous sommes convaincus depuis longtemps que les mesures radicales n'existent pas mais que seul un long travail mené pas à pas avec persévérance devrait arriver à recréer des conditions de vie où chacun trouverait sa place ! Laissons de côté tous les "y'a qu'à..." ou "faut qu'on" et travaillons pour que des mesures simples mais efficaces soient prises qui fassent progresser le quartier avec tous ses habitants vers un mieux vivre !

# Stationnement, circulation, espace public

La COTEBA avait donc trois points à étudier. Si en ce qui concerne le stationnement et l'espace public, l'analyse de la situation et les propositions faites sont intéressantes, il n'en est pas de même pour la circulation, et notamment des propositions d'un nouveau plan de circulation qui néglige complètement l'environnement immédiat du secteur Château-Rouge. Le périmètre restreint défini par ce secteur ne permet pas d'avoir une approche valable de la circulation. Toutes les rues comprises entre le Bd de la Chapelle et la rue Doudeauville (voire Ordener) d'une part et les voies ferrées et le Bd Barbès d'autre part, sont solidaires. Changer le sens de la rue Polonceau sans regarder de près la rue de la Goutte d'Or ne résoud rien. Si un certain nombre de principes retenus dans cette étude circulation peuvent être réutilisés, ce n'est pas le cas du tout des propositions de modification du sens de circulation.

## Une offre de stationnement insuffisante :

Les 4.570 m de bordures de trottoirs du quartier offrent 494 places de stationnement autorisées, dont 416 emplacements payants et 82 réservés (en principe) aux livraisons.

Or, le nombre de voitures des habitants du secteur est estimé à 1.300 et le nombre de commerces ouverts à plus de 300. Ces chiffres rapprochés permettent de constater le déficit important en places de stationnement.

Dans un rayon de 1 km autour du carrefour Léon/Myrha, la COTEBA a recensé l'existence de :

- 3 parkings publics à l'heure (soit 2.300 places), à savoir Goutte d'Or (le seul vraiment proche), Gare du Nord et Place d'Anvers,

- 11 parkings résidentiels (soit 3.000 places) dont le taux de remplissage est inférieur à 75 %, sans doute du fait des tarifs pratiqués (700 F par mois : à noter que depuis cette enquête, l'OPAC a décidé de baisser ses tarifs au prix de 470 F par mois TTC - cf. annonce ci-dessous à droite).

De plus, les propositions d'aménagement de l'espace public devraient entraîner la disparition d'autres places de stationnement en surface.

Propositions de la COTEBA :

- créer des parkings résidentiels dans toutes les constructions neuves,
- créer un parking public à l'heure dans le secteur.

## Des problèmes de circulation :

La COTEBA relève principalement quatre problèmes :

- l'étroitesse des rues ajoutée au stationnement autorisé (souvent des deux côtés) et aux livraisons créent de nombreuses nuisances,

- la rue des Poissonniers est utilisée par de nombreux automobilistes (qui ne font que traverser le quartier) comme un itinéraire "malin" pour éviter le Bd Barbès,

- il est difficile, dans certains cas, de se rendre simplement d'un point à un autre du quartier : la circulation interne est compliquée du fait des nombreux sens uniques,

- il n'y a pas d'accès facile à Château-Rouge en venant du Nord.

Cette analyse nous paraît juste mais partielle, puisqu'elle n'intègre pas le secteur Goutte d'Or sud. Le plan de circulation proposé ne nous paraît donc pas recevable.

## Requalifier l'espace public :

Faible largeur des voies, trottoirs étroits, encombrements accrus du fait de certains étalages ou des stationnements sauvages, à quoi s'ajoutent les divers mobiliers urbains (poteaux indicateurs, potelets pour empêcher le stationnement sur le trottoir) et la vitesse souvent excessive d'un certain nombre de voitures... tout cela rend la circulation piétonne problématique dans la plupart des rues du quartier.

Ce constat est repris par la COTEBA qui propose, pour remédier à cet état de fait, d'aménager le quartier en "zone 30" (cf. PGO n° 30) pour assurer une meilleure cohabitation piétons/voitures. Et de citer quelques-uns des moyens maintenant bien connus dans de nombreuses villes : différence de niveau minimale entre chaussée et trottoir, matériaux au sol entraînant des ralentissements automatiques, suppression des potelets, meilleur signalement des passages piétonniers, etc.

Regrettons que le mot "quartier tranquille" n'ait pas été précisément cité, car il s'agit bien de cela : la Ville de Paris a d'ailleurs retenu un certain nombre de sites pour mettre en œuvre cette politique.

Notre souhait : que l'ensemble du périmètre "Goutte d'Or/Château-Rouge" soit aménagé ainsi.

D'ailleurs, un groupe de travail de l'association a mis au point des propositions allant dans ce sens pour le secteur Goutte d'Or sud. Elles seront bientôt transmises à la SEMAVIP.

**L'OPAC de la Ville de Paris loue des emplacements de parking dans le secteur de la Goutte d'Or au prix de :**

**470 F par mois TTC**

**Places disponibles au 2 rue de Chartres**

**Pour réserver une place, téléphoner au 42 55 26 25**

**(demander M. Absi)**

# État du bâti

C'est le PACTE de Paris (Antenne Goutte d'Or) qui a été choisi pour mener l'étude sur le bâti. Choix naturel, vu la connaissance déjà acquise grâce à l'O.P.A.H. qui a duré 7 ans et qui englobait complètement le secteur Château-Rouge, soit 301 parcelles avec 475 bâtiments. En tout, 87 parcelles ont été l'objet d'une visite approfondie en présence des propriétaires ou de leurs représentants, à savoir les parties communes (entrée, cour, escaliers, toiture et cave) et quelques logements (10 à 30 %). Le choix de cet échantillon s'est fait en éliminant les immeubles construits après 1940, les équipements publics ou assimilés et ceux du secteur exproprié (angle Gardes/Polonceau), et en privilégiant les immeubles signalés en mauvais état ou en péril, ceux situés à proximité ou à l'intérieur des micro-secteurs de D.P.U.R. (Droit de Préemption Urbain Renforcé - cf. encadré), ainsi que les immeubles dont l'état n'était pas connu. Ces visites ont eu lieu de février à novembre 1994. Pour juger de l'état des autres immeubles, le PACTE s'est appuyé sur les dossiers de travaux déposés complétés par d'autres informations (visites informelles, contacts avec les syndicats ou les gérants,...). Cette étude a abouti à un classement des immeubles (cf. carte pages 12 et 13).

Mais la grande nouveauté de cette étude, c'est qu'elle ne se contente pas de décrire l'état actuel des immeubles, mais de signaler leur évolution depuis plusieurs années, et ce, grâce à la connaissance acquise par le PACTE des dossiers de travaux déposés dans le cadre de l'O.P.A.H.

## Quelques remarques :

- D'après le PACTE, il y aurait environ 800 logements vacants sur le secteur.
- 58 % des immeubles sont en copropriété : plus de 58 % d'entre eux ont décidé des travaux dans les dernières années. 26 % ont un propriétaire privé unique, parmi lesquels seuls 12 % ont décidé de travaux.
- C'est en tout environ 40 % des immeubles du secteur qui ont réalisé des travaux dans le cadre de l'O.P.A.H., le tout pour un montant de 93 Millions de Francs. Ce sont les immeubles initialement peu dégradés qui ont été les principaux bénéficiaires de l'O.P.A.H. Mais des immeubles "dégradés" ont aussi saisi l'occasion en réalisant des travaux importants (2.500 F à 4.000 F le m<sup>2</sup>) et ont ainsi changé de catégorie grâce à l'O.P.A.H.

### Micro-secteurs de D.P.U.R. :

Parcelles sur lesquelles la Ville a décidé en 1985 le principe d'une intervention publique à moyen terme par le biais d'un Droit de Préemption Urbain Renforcé. Ce sont les 5 micro-secteurs suivants :

- 9, 11 et 13 rue Léon + 34 rue Myrha / • 19, 21 et 23 rue Léon
- 2, 4, 6, 8 et 10 rue Richomme / • 52, 54, 56, 58, 60 et 62 rue Myrha
- 23, 25, 27, 29 et 31 rue Myrha + 22, 24 et 26 rue Cavé

### Critères de classement des immeubles :

- **très mauvais** : état limite de dégradation - structure instable - sécurité des habitants non assurée - réhabilitation à un coût prohibitif.
- **mauvais** : état de dégradation avancé - stabilité de la structure incertaine - sécurité des habitants menacée dans certaines parties de l'immeuble - réhabilitation complète à envisager.
- **médiocre** : état évoluant qui doit être suivi. Soit il s'agit d'une amélioration suite à des travaux qui demande à être confirmée dans le temps. Soit il s'agit d'un immeuble en voie de dégradation, dont certains éléments n'ont pas été remplacés à temps. Réhabilitation partielle à prévoir.
- **moyen** : immeuble moyennement entretenu avec certains éléments qui ne sont plus aux normes. Structure satisfaisante. Travaux d'entretien à prévoir ou amélioration du confort des logements.
- **bon** : immeuble bien entretenu - structure satisfaisante. Travaux d'entretien courant à prévoir ou amélioration du confort des logements.

## Conclusions de l'enquête :

On peut distinguer 3 catégories :

- Les immeubles "**mauvais**" ou "**très mauvais**" n'ayant pas réalisé de travaux. Ils sont concentrés principalement dans les micro-secteurs de D.P.U.R. Pour la plupart, l'état de dégradation constaté semble rendre leur réhabilitation impossible.

- Les immeubles "**mauvais**" ayant réalisé des travaux ou "**médiocres**" n'ayant pas réalisé de travaux. Ces immeubles disséminés sont ceux pour lesquels l'alternative réhabilitation/démolition-reconstruction semble le plus ouverte. De même, il est nécessaire de s'interroger sur la nécessité d'une intervention publique pour aboutir à une situation satisfaisante.

- Les immeubles "**médiocres**" ayant réalisé des travaux (dont un bon nombre est situé rue Myrha). Il y subsiste souvent des problèmes de structure, d'où une part d'incertitude sur la tenue à terme de ces immeubles (notamment le comportement des fondations). Cependant, la détermination des propriétaires s'est clairement manifestée par les travaux entrepris, ce qui devrait être conforté.

A noter les "concentrations" suivantes d'immeubles dégradés (mauvais ou très mauvais) :

- nord de la rue Richomme (2 à 10) + angle Cavé/Gardes (32 Gardes et 40 Cavé).
- nord de la rue Myrha (46 à 62) avec un immeuble "moyen" au milieu : le 50
- sud de la rue Myrha (21 à 31 + 22 rue Cavé) avec un immeuble "médiocre" au milieu : le 27
- nord de la rue Laghouat (16 à 26) avec un immeuble "bon" au milieu : le 20/22
- ouest de la rue Léon (11, 13 et 19)
- nord de la rue Polonceau (42, 44 et 56)
- + des immeubles disséminés

Les immeubles "médiocres" se concentrent rue Myrha, rue Laghouat et rue Léon. Les quelques-uns situés ailleurs sont en état de dégradation du fait d'un manque d'entretien.

On trouvera dans les deux pages suivantes la carte où ont été indiqués les immeubles dégradés et médiocres d'après le classement du PACTE (les autres immeubles, classés moyens ou bons n'ont pas été distingués sur cette carte).



## Secteur sud de la Goutte d'Or : État d'avancement des chantiers

Voici la deuxième "chronique" de Jehan Mignot, notre observateur volontaire...

### Démolitions :

- 40, rue de la Goutte d'Or : cet immeuble a été enfin rasé dans le courant de la troisième semaine de janvier ;
- 48, rue de la Goutte d'Or : la démolition du bâtiment s'est achevée dans le courant du mois de mars ; les façades du bâtiment arrière "B2", dont le sort est toujours incertain, ont été confortées au moyen de poutrelles métalliques (cf. photo) ;
- 78, Bd de la Chapelle : la démolition de cet immeuble, inclus dans la zone d'implantation du futur Centre Culturel de la rue Fleury, a été entreprise à la mi-décembre, puis interrompue début 1995 au niveau du 3ème étage ;
- 16-18, rue Cavé : les travaux de démolition de ce bâtiment, à l'emplacement duquel doit être emplanté le futur Centre de Santé, ont été achevés début mars.



### Constructions :

- l'ensemble immobilier sis 19/21, rue de Chartres est achevé et les premiers locataires ont emménagé à la mi-janvier : plus de la moitié des 65 appartements aménagés ont été attribués aux habitants du quartier.
- la construction du groupe d'immeubles situés entre les rues de la Goutte d'Or, des Gardes (côté impair) et Polonceau se poursuit à un bon rythme ; une deuxième grue a été installée et les travaux de terrassement ont été achevés dans le courant de la deuxième quinzaine de décembre ; la construction des niveaux de sous-sols à usage de parkings est très avancée et le bâtiment donnant sur la rue de la Goutte d'Or commence à "sortir de terre" ;
- la construction des fondations du futur ensemble immobilier situé du côté pair de la rue des Gardes est très avancée et les travaux de terrassement se poursuivent ;
- 40, rue de la Goutte d'Or : les travaux de construction d'un immeuble de 6 étages (14 logements et commerce), devraient commencer en avril ;
- 44 à 48, rue de la Goutte d'Or : les travaux de construction d'un immeuble de 6 étages (38 logements, commerces et 57 places de parking), devrait également commencer au mois d'avril.

### Aménagements :

- placette de la rue des Islettes : face au Bureau de Poste, la PMI et la halte-garderie "Pirouette" (précédemment au 50, rue Stephenson) se sont installés début février dans les locaux d'activités ; dix arbres de bonne dimension ont été plantés début janvier et une bâche décorative devrait être apposée, prochainement et à titre provisoire, contre les actuels locaux de chantier de l'entreprise de gros-oeuvre LBA qui seront ultérieurement démolis et remplacés par des ateliers d'artistes ;

- placette de la Pointe "Goutte d'Or/Chartres" : le réaménagement de cet emplacement s'est achevé, courant février, avec la plantation de 4 beaux arbres auxquels nous souhaitons... une longue vie, comme à ceux de la placette des Islettes ;

- la Voirie procède à la réfection des trottoirs des rues de Chartres (côté impair) et de la Charbonnière (côté pair) qui ont été endommagés à l'occasion de la construction du groupe d'immeubles situé entre ces deux rues.

### Prévisions :

La construction de plusieurs immeubles devrait être entreprise dans le courant du 2ème semestre 1995 :

- 7, rue de Chartres et 66, Bd de la Chapelle : démolition de l'immeuble actuel pour construire un ensemble de 45 studentes

destinées au relogement de personnes isolées habitant les hôtels meublés à démolir du quartier ;

- 8, rue de Chartres : construction de 9 logements ;
- 24 à 30, rue Polonceau et 17, rue des Gardes : construction d'immeubles de 5 étages (25 logements et commerces) ;
- 61, rue de la Goutte d'Or : construction de 20 logements, de commerces ainsi que de 5 ateliers d'artistes situés au fond de la placette des Islettes ( voir ci-dessus).

### Et le 52 Goutte d'Or ?

La décision a finalement été prise par l'OPAC : l'immeuble sera démoli. On se souvient qu'Alain Juppé avait accepté qu'une association mette en œuvre la réhabilitation de cet immeuble à la configuration typique de l'histoire du quartier. Malheureusement, le projet n'a pu voir le jour, vu le prix demandé par l'OPAC (devenu propriétaire du bâtiment). Cependant, l'OPAC a proposé à l'association "Habiter au Quotidien" de passer une convention afin que le projet architectural soit réétudié avec la participation d'habitants du quartier. De plus, nous avons demandé que le relogement des derniers locataires présents et du commerce (le restaurant Andrieu) soient effectués avec une attention toute particulière, compte-tenu de la grande incertitude dans laquelle ils ont vécu durant des années, en ce qui concerne le devenir de leur immeuble. Des assurances sur ce point nous ont été données.

### Et le 48 Goutte d'Or (bâtiment B2) ?

Les copropriétaires de ce bâtiment ont fait part de leur incapacité à exécuter les travaux demandés par la Ville. Ils lui ont donc proposé d'acheter l'immeuble. La Ville a fait part de son accord à condition que tous les copropriétaires acceptent de vendre leur bien au prix fixé par les Domaines. A suivre donc...

# Un Square St Bernard bientôt refait

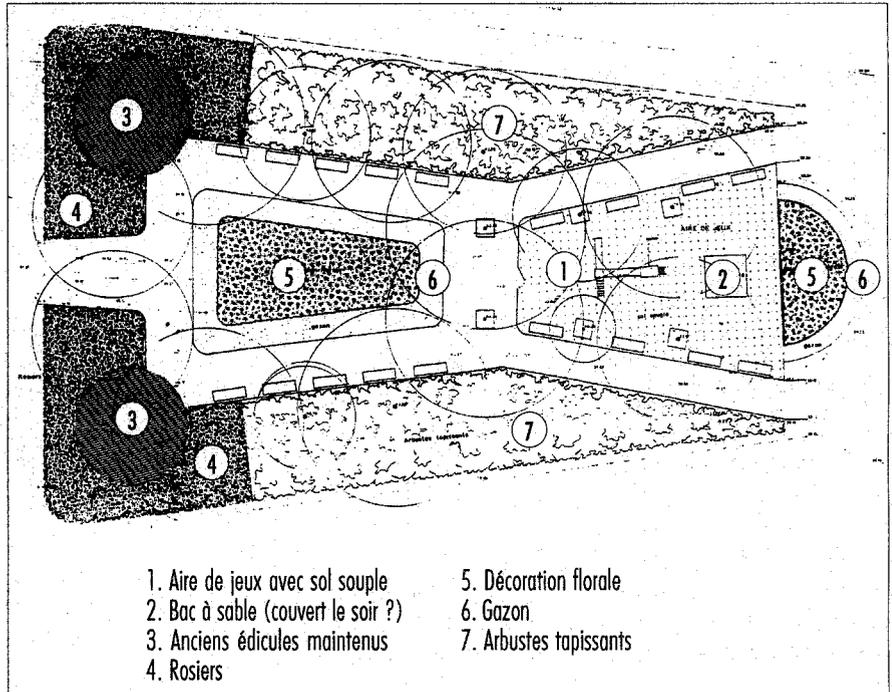
Il en avait bien besoin. Ce square autrefois paisible et très fréquenté par les personnes âgées et par des mères accompagnées de tout petits enfants a été déserté peu à peu par ce public.

Le manque d'entretien du bac à sable et des jeux, ainsi que la très faible présence de gardiens (ils cumulent le Square Léon et le Square St Bernard) en sont les causes principales.

La réfection du square vise à satisfaire ces deux anciens "publics". L'aire de jeux devrait être bien délimitée, avec un sol souple. Il est question de mettre un bac à sable que l'on peut recouvrir le soir. Quant aux deux édicules en béton, l'Architecte des Bâtiments de France a refusé leur destruction. Ce seraient des vestiges uniques d'un art qui ne nous parle plus guère aujourd'hui.

Les travaux devraient commencer en octobre 95 pour durer 5 à 6 mois.

Espérons qu'un entretien régulier suivra et que les gardiens seront plus présents !



## Faut-il maintenir le projet de lycée dans le secteur Emile-Duployé ?

Le projet du futur lycée qui devait être construit dans le secteur "Emile-Duployé" est bien mal en point. En effet, la Région "Ile de France" (dont dépend la construction des lycées) ne semble pas prête à le financer.

D'ailleurs, d'après le représentant du Rectorat présent lors de la dernière réunion du C.I.C.A. (Comité d'Initiative et de Consultation de l'Arrondissement), il y aurait 7000 places de trop dans les lycées parisiens.

Cela vaut-il la peine de s'obstiner ? Car les préemptions sur le terrain continuent, sans que l'on sache exactement de quelles parcelles on aura vraiment besoin. Laisser les choses en l'état, c'est risquer un pourrissement de la situation sur le terrain et maintenir dans l'incertitude les propriétaires riverains, situation peu propice à des travaux d'entretien ou de réhabilitation.

D'autres besoins plus importants et plus urgents existent dans ce secteur : d'abord, la création d'un collège à taille humaine qui permettrait de délester Marx-Dormoy et Clémenceau et de mieux assurer l'avenir tant en ce qui concerne le quartier de la Goutte d'Or que celui de La Chapelle. Et puis, on a besoin aussi de crèches et de maternelles si l'on veut supprimer les listes d'attente...

Certes, l'ouverture d'un Lycée avec classes préparatoires dans cette partie du 18ème serait un acte hautement symbolique... mais le jeu en vaut-il la chandelle ? Le fait que les anciens collégiens du quartier aient à aller préparer leur baccalauréat dans d'autres arrondissements est même plutôt positif pour une meilleure intégration.

Aussi, si vraiment le Conseil Régional maintient sa position, il faut tourner la page du Lycée et trancher rapidement pour un nouveau projet, afin d'éviter un enlèvement dommageable pour tous ! Du moins, le débat vaut la peine d'être lancé...

### RENTÉE SCOLAIRE 1995

Elle sera dure pour les enseignants, notamment ceux de l'école Pierre-Budin bis, et pour certains parents. Certes, des solutions provisoires ont été prévues par la Ville : installation de 4 classes préfabriquées pour les maternelles sur un terrain à l'angle de la rue Pierre-Budin et de la rue des Poissonniers, et de 4 autres classes pour les élémentaires sur un terrain sis rue Ernestine, toutes ces classes ayant aussi les locaux annexes (atelier ou dortoir, préau/restaurant, cuisine, loge/local agents, salle des maîtres/bureau de direction et sanitaires). Il faut espérer que ces mesures seront suffisantes pour accueillir tous les élèves !

Mais, l'école Budin bis n'aura toujours pas de cour de récréation... et certains parents auront des enfants dans plusieurs écoles, ce qui les obligera à de vrais parcours du combattant le matin et le soir.

Ce n'est que pour la rentrée 96 que l'école Budin bis sera livrée complète, avec 9 classes et une cour. De même, l'école élémentaire Richomme sera alors portée à 16 classes. Espérons que l'on tiendra compte des remarques faites et que ce "monstre" de 16 classes sera coupé en 2 !

Le dernier C.I.C.A. consacré aux problèmes scolaires a bien montré que la situation était très tendue dans plusieurs quartiers du 18ème (La Chapelle, pied de la Butte, Goutte d'Or...). En attendant que les retards accumulés soient comblés, il faut certes gérer l'urgence... mais pas au détriment des enfants, surtout de ceux qui ont le plus besoin d'une bonne scolarité !

# L'action des services de la Propreté

La saleté des rues du quartier est très souvent évoquée comme un problème préoccupant. Nous avons rencontré Monsieur Dufour, responsable du Service de la Propreté dans le 18ème pour avoir certaines précisions sur l'action de ses services. En voici le résumé :

## • Collecte des ordures ménagères

C'est une société privée qui l'assure, sous la responsabilité de la Ville. Les conteneurs sont désinfectés tous les deux mois, mais le camion qui fait cette désinfection ne suit pas régulièrement la benne de ramassage, et que de nombreux conteneurs ne sont jamais désinfectés (car rentrés trop tôt). Les immeubles peuvent demander un conteneur spécial pour papier et journaux. Celui-ci n'est ramassé qu'une fois par semaine à une autre heure que les ordures ménagères, ce qui pose problème dans les immeubles qui n'ont pas de gardiennage (mais il s'agit d'un équipement facultatif).

## • Déchets des commerces

Les commerçants ont une franchise de 330 litres gratuits. Au-delà, ils doivent passer un contrat d'enlèvement, soit avec les services de la Ville, soit avec une société privée. Bien sûr, c'est alors payant. Cela explique pourquoi certains commerçants mettent leurs déchets à même le sol, et souvent à une certaine distance de leur magasin.

## • Corbeilles des rues

Elles sont en principe ramassées une fois par jour. S'il y en a si peu dans certains endroits, c'est parce qu'elles ont été retirées suite à plusieurs actes de vandalisme, ou parce qu'elles servaient de points de fixation où étaient rassemblés des dépôts sauvages. Ne serait-il pas préférable de concevoir un mobilier urbain plus adapté et résistant au vandalisme ?

## • Déchetteries

Rappelons qu'en plus de celle de la Porte de la Chapelle, il en existe une autre à l'angle de la rue Fleury et du Bd de la Chapelle qui devrait se déplacer dans un autre lieu sous peu (espérons que ce sera sous le métro aérien, au-delà de la rue de Tombouctou et non rue Myrha comme il en a été question). Pour les déchets chimiques plus ou moins dangereux, il faut aller à la déchetterie de la Porte des Lilas.

## • Nettoyage des rues

Chaque rue est balayée deux fois par jour. Les trottoirs sont lavés au moins deux fois par semaine (et pour certaines rues chaque jour). Certains points sensibles (urinoirs sauvages) sont désinfectés à haute pression.

## • Objets encombrants

Ils doivent être en principe signalés par les habitants qui les mettent sur le trottoir (42 64 65 65), sinon, ce sont les ouvriers du nettoyage ou d'autres habitants qui le font. L'objectif assigné est de ne pas laisser un objet encombrer la chaussée plus d'une demi-journée.

## • Marchés

Le Marché Dejean est nettoyé et lavé chaque jour par les services du 18ème.

## LES AGENTS DE LA PROPRETÉ AU TRAVAIL

20h00, marché Dejean : dans quelques minutes, nous pourrions assister au nettoyage du marché : c'est le grand ballet des engins laveurs équipés de lances, bennes à ordures et ouvriers de la Propreté de Paris. Tout le monde est sur le pied de guerre pour ce dernier "coup de rein" de la journée. Une fois le "lavage" effectué, les ouvriers pourront regagner leur foyer à 21 h. Une autre équipe prendra le relais à 6 h. Mais d'où viennent ils ces hommes verts, ces espèces d'extra-terrestres équipés de balais, de clefs de fontaines (pour l'écoulement de l'eau dans les caniveaux) et de cul de sac (sac en plastique monté sur un charriot métallique qui sert à collecter les ordures ménagères) ?

Ce sont les gars du 18/4, l'atelier de la Propreté de Paris situé au 52, rue Léon. L'atelier 18/4 (4ème subdivision du 18ème), se charge du nettoyage de la Goutte d'Or. Divisé en 6 subdivisions, le 18ème arrondissement privilégie le secteur de la Butte Montmartre, tourisme oblige. Vient ensuite la Goutte d'Or qui comme on peut l'imaginer n'est pas de tout repos. Pour travailler ici, il faut être volontaire et donc motivé. Le nettoyage à la Goutte d'Or est un exercice parfois périlleux (du fait des seringues qu'il faut récolter de temps à autre), mais surtout compliqué à cause de l'étroitesse des rues et des trottoirs qui pose des problèmes d'accessibilité pour les engins laveurs.

Toutefois, la situation s'est améliorée au cours des dernières années à la Goutte d'Or : selon un chef d'équipe, le nombre d'ouvriers a été multiplié par 9 depuis 1989 et la présence sur le terrain par 4. Mais si la Propreté de Paris a réalisé des efforts importants, cela reste encore insuffisant pour de nombreux habitants du fait de l'importance grandissante du nombre des clients venus de l'extérieur et qui font de certaines rues du quartier un marché permanent. Là n'est cependant pas l'unique raison des problèmes : tout irait mieux si le règlement sanitaire était appliqué. Les chefs d'équipes qui signalent les anomalies dans le quartier (dépôts sauvages, objets encombrants, graffitis, affichage sauvage, etc.) assurent également un rôle de prévention auprès des commerçants et des habitants mais leur action est limitée car ils ne peuvent verbaliser. Cette tâche incombe au C.A.P.P., le Centre d'Action pour la Propreté de Paris qui est le service de répression de la Propreté de Paris. Seulement trois agents de ce service couvrent l'ensemble du 18ème de jour comme de nuit. C'est peu pour un arrondissement où un certain laisser-aller a tendance à régner !

C'est par contre un autre service qui intervient au marché sous le métro aérien, et ce, à partir de 14 h 30. On constate cependant que ce nettoyage commence souvent plus tard et dure plus longtemps.

## • Déjections canines

Les célèbres motos passent en principe deux fois par jour... mais les chiens avec leurs maîtres beaucoup plus ! Ce qui fait que certains endroits du quartier (notamment autour de l'église et des squares) restent encore de véritables parcours d'obstacles !

## • Pigeons

Pour tenter d'enrayer leur prolifération, des pillules fiables ont été mises au point. Dès que la Mairie de Paris aura été habilitée à les distribuer, elle le fera.

## • Affichage sauvage et graffiti

Les immeubles peuvent passer un contrat avec les services du 18ème qui assureront le nettoyage régulier des façades.

## • Inspecteurs

Ils ne sont que trois (plus un chef) pour tout le 18ème.

**Service de la Propreté  
du 18ème :  
42 64 65 65**



Une belle surprise trouvée dans le caniveau !

# Un document « médiateur » "Améliorons notre cadre de vie"

**V**ous trouverez au milieu de ce numéro un petit fascicule intitulé : *Goutte d'Or - Château-Rouge : Améliorons notre cadre de vie*. Ce document a été mis au point par le groupe de travail "Cadre de Vie" de l'association, en partenariat avec les services concernés de la Mairie de Paris, de l'OPAC, de la Préfecture de Paris, de la Préfecture de Police, et de la SEMAVIP.

Il regroupe les règles à connaître et à appliquer pour qu'on vive mieux dans le quartier. Cela concerne le bruit, les étalages, les ordures, les nuisances animales, les livraisons, l'affichage des prix et l'aération.

Ce fascicule a été édité à 10.000 exemplaires et est distribué gratuitement (vous pouvez venir en prendre à la Salle St Bruno).

Son but : non seulement préciser les règles sur tous ces points de la vie en société, communiquer les adresses et les contacts nécessaires en cas de difficulté, mais aussi être un instrument de médiation qui devrait faciliter les interventions en direction de ceux qui ne respectent pas ces règles. Se référer à un document écrit commun permet souvent de faciliter la discussion et peut faire évoluer positivement la situation.

Il sera bientôt diffusé dans tout le quartier. D'ici là,

différentes campagnes devraient être menées par les services concernés.

## Marquage au sol des autorisations d'étals

Une première initiative a été prise par la Direction des Finances et des Affaires Économiques de la Ville : le marquage des étals dans les rues Myrha, Poulet et des Poissonniers, ainsi que Bd Barbès.

Il s'agit de petits repères (ressemblant à des capsules de bière) enfoncées à intervalles réguliers (assez espacés) dans le goudron. Ils précisent jusqu'à quel endroit le commerçant peut "s'étaler".

Ainsi, la règle est claire et riverains et commerçants savent à quoi s'en tenir. Une étude attentive permettra de se rendre compte si les débordements ressentis par les riverains sont dûs à un non-respect de la réglementation, ou si ce sont les droits octroyés qui ne sont plus adaptés à la configuration du trottoir. En effet, les droits ne changent pas automatiquement à chaque modification de voirie. C'est un problème déjà évoqué Bd Barbès où le trottoir a été diminué à certains endroits pour créer des places de stationnement ou pour installer du mobilier urbain.

A suivre donc...

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association a pour buts (d'après ses statuts) :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, délimité par le Bd de la Chapelle, le Bd Barbès, la rue Ordener et la rue Marx-Dormoy.
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "**PARIS-GOUTTE D'OR**" (3 numéros par an) et "**LA LETTRE DE PGO**" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

*N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.*

### ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

Code Porte : ..... (pour portage à domicile)

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

### • Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

## ■ LA VILLE DE PARIS ET L'ÉTAT SIGNENT (enfin) LE CONTRAT DE VILLE

Il y aura bien donc une suite au D.S.Q. (Développement Social du Quartier) Goutte d'Or. Les négociations entre la Ville et l'Etat ont abouti : sur les 500 Millions de Francs prévus sur 5 ans, l'Etat en apportera 122,85. Une convention similaire devrait lier la Ville et la Région qui devrait verser 50 Millions de Francs. Le reste sera pris sur le budget de la Ville, sans oublier les autres partenaires financiers (FAS, CAF, RATP, Caisse des Dépôts).

Quatre nouveaux sites viennent rejoindre les 3 anciens D.S.Q. (Goutte d'Or, Charles Hermite et 140 Ménilmontant) ; il s'agit de :

- Porte de St Denis et Porte St Martin (10ème),
- Porte de St Ouen et Porte de Clichy (17ème),
- Porte de Montmartre (18ème),
- Curial, Cambrai et Alphonse Karr (19ème).

Quant à Belleville (20ème) et Fontaine-au-Roi (11ème), ils ont finalement été aussi intégrés.

En ce qui concerne notre quartier, la convention précise notamment que *les dispositions particulières relatives au relogement dans la convention DSQ seront maintenues*. Le fonctionnement de l'Interservices de Quartier (I.S.Q.) sera maintenu. De même, il est prévu de *soutenir les projets émanant des associations ou autres partenaires intervenant dans le domaine de la santé, l'école, la jeunesse, la culture, le sport, l'insertion, la formation, l'emploi, la prévention, l'intégration des populations immigrées*. Enfin, il est précisé que *les dispositifs de concertation avec les populations... (et notamment les Commissions Locales Interpartenaires) seront maintenus*.

Sur tous les quartiers intégrés, la convention dresse la liste des actions thématiques qui y seront conduites (santé, insertion sociale, jeunesse, intégration des populations immigrées, prévention de la délinquance, développement économique et insertion, habitat et logement, transport public. Relevons entre autre l'accent mis par deux fois sur la lutte contre le saturnisme.

## ■ "LA CHAPELLE" S'ORGANISE POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Cela a commencé comme bien souvent par un projet d'aménagement proposé par la Ville : la Z.A.C. Pajol. Au menu affiché : construction de 620 logements, de 5000 m2 de commerces, d'une école polyvalente de 12 classes et de 5.500 m2 d'espaces verts, le tout pour abriter quelques 2000 habitants supplémentaires. Ce projet est rapidement ressenti comme une menace : le quartier connaît déjà une densité importante de population, de nombreuses constructions en chantier, et un grand déficit d'équipements publics et associatifs (crèche, écoles, collège, loisirs, etc.). Peu à peu, divers habitants se rencontrent, échangent et se mettent à travailler. Il en sortira la création d'une association ("La Chapelle") qui a pour objectif de regrouper les habitants et les associations locales. Le sentiment de faire partie d'un même quartier (que l'on habite rue Riquet, dans la ZAC de l'Evangile ou près du métro aérien) prend de plus en plus consistance. Un des premiers actes de l'association nouvellement créée sera d'adresser une lettre ouverte au Maire de Paris, accompagnée d'une analyse de l'étude d'impact réalisée par les Services de la Ville. Un constat serré et impitoyable de 9 pages relevant toutes les imprécisions, les erreurs, les oublis des documents officiels. Le but d'une telle intervention : obtenir qu'on remette tout à

plat, que les habitants aient les moyens de s'organiser pour faire entendre leurs voix et que le projet soit entièrement revu, après qu'un audit social ait été réalisé sur le quartier. Toute cette démarche nous rappelle un peu nos débuts, ici, à la Goutte d'Or, même si la situation n'est pas la même. Alors, bon courage à "La Chapelle" !

**Association "La Chapelle"**

**76 rue Philippe de Girard - 18ème**

## ■ POUR UNE MEILLEURE COHABITATION JEUNES/RIVERAINS DU SQUARE LÉON

Suite à diverses actions menées par des riverains du Square Léon qui se plaignaient du bruit occasionné par des jeunes qui jouent au ballon jusque très tard dans la nuit, PGO avait demandé à Hervé Mécheri, adjoint au maire de Paris chargé de la jeunesse, d'organiser une rencontre avec toutes les personnes concernées. Une première rencontre eut lieu Salle St Bruno qui fut suivie d'une deuxième sur les lieux mêmes. De nombreux services étaient représentés (Directions des Parcs et Jardins, de la Jeunesse et des Sports, de la Prévention, services de Police, animateurs et responsables associatifs, etc...). Une longue discussion eut lieu sur place avec quelques jeunes présents. Comment permettre une cohabitation harmonieuse sur ce lieu entre les jeunes et les riverains ? Différentes propositions ont été faites (éclairage, revêtements anti-bruit, talus anti-bruit, création d'un poste d'animateur sportif, filets contre les murs,...) qui vont être mises à l'étude tant du point de vue technique que financier pour essayer d'améliorer sensiblement la situation. Affaire à suivre...

## ■ GOUTTE D'OR EN FÊTE 1995

L'organisation de la 10ème édition se met peu à peu en place. La Fête aura lieu du 30 juin au 9 juillet. En plus des concerts et des activités traditionnelles, une journée consacrée au cirque est en train de se monter avec l'école du cirque Annie Fratellini. D'autre part - et si la Préfecture de Police en est d'accord - une soirée en plein-air devrait célébrer à sa manière les 100 ans du cinéma. Vous avez des idées, vous souhaitez participer à l'organisation... n'hésitez pas à nous contacter !

**Paris Goutte d'Or (demander Marc) au 42 62 11 13.**

## ■ INTERSERVICES DE QUARTIER : VERS LA CONCRÉTISATION DES PROJETS

L'Interservices du Quartier (ISQ) de la Goutte d'Or a reçu le feu vert de la Commission Locale Interpartenaires pour passer à une nouvelle phase opérationnelle. Après un temps d'analyse et de relevé des difficultés existant dans la communication des services publics (entre eux ou en leur sein), les divers responsables vont maintenant faire des propositions précises pour réaliser les projets évoqués qui concernent la santé, le suivi social, le logement, l'insertion des jeunes, etc. L'ensemble sera toujours coordonné par Moncef Labidi (Salle St Bruno). De nouveaux cycles de formation vont être organisés (inter-culturel, violence et maltraitance, accueil, connaissance des adolescents) et des "Rencontres de la Salle St Bruno" seront proposées autour d'un thème (ZEP, emploi, justice,...) dans les mois à venir. A noter aussi la publication d'un Guide "Services publics intervenant à la Goutte d'Or" (réservé aux services publics), complémentaire de celui publié par PGO.

# ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

## NOUVEAU BUREAU À PGO

Lors de son Assemblée Générale annuelle, l'association a adopté une modification des statuts (pour créer un Conseil d'Administration et étendre le périmètre d'intervention de l'association jusqu'à la rue Ordener). Le Conseil d'Administration a renouvelé le Bureau qui est composé maintenant de Bernard Massera (Président), Céline Szwebel-Chikli (Vice-Présidente), Michel Neyreneuf (Secrétaire Général), Nicole Van-Haver et Jean-Philippe Durand (Secrétaires-adjoints), Micheline Tissot (Trésorière) et Jacky Lazzarotto (Trésorier-adjoint).

Les autres membres du Conseil d'Administration sont : Danièle Coret, Claudine Honoré et Simone Viguié.

## L'OPAC LIVRE DES LOCAUX NEUFS POUR 2 ASSOCIATIONS

Les premiers locaux associatifs neufs réalisés par l'OPAC viennent d'être livrés dans le nouvel ensemble du 19/21 rue de Chartres (l'entrée se fait par une petite porte indépendante à la hauteur du n° 25). Ce sont les "Enfants de la Goutte d'Or" et l'"APSGO" qui en sont les attributaires. Ils avaient bénéficié jusqu'à présent de locaux provisoires dans un vieil immeuble appelé à être démolie (au 28 rue de Chartres). Ces locaux livrés par l'OPAC sont les premiers d'une série de locaux collectifs résidentiels et de locaux associatifs qui devraient arriver au fur et à mesure des constructions. Le Prochain devrait ouvrir bientôt au pied des escaliers du Passage Boris Vian.

## PARUTION DU JOURNAL DE L'OPAC

Un nouveau titre ("Goutte d'Or - Journal de la Rénovation) et une nouvelle maquette claire et aérée : c'est la nouvelle édition du journal diffusé gratuitement par l'Antenne Goutte d'Or de l'OPAC et sortie de presse en février. Il s'agit là d'une information "tout public". Précisons que pour ceux qui veulent en savoir plus, l'OPAC publie un fascicule régulièrement mis à jour intitulé "Avancement sur plans" que l'on peut consulter à l'Antenne.

OPAC Goutte d'Or - 33 rue de la Charbonnière



## OUVERTURE DE «L'OASIS»

C'est le nom de la nouvelle Maison d'Accueil pour Personnes Agées (MAPA) du Bureau d'Aide Sociale (BAS) qui a ouvert ses portes au 11/15 rue de Laghouat. Un très beau bâtiment, plein de chaleur et de lumière, d'une capacité d'accueil de 120 lits. Chacun des 5 étages représente une unité de vie, avec sa salle à manger et ses lieux de détente. A noter que cet établissement est complémentaire du «Bon Accueil», résidence voisine pour personnes âgées valides avec laquelle des liens vont naturellement se mettre en place.

Renseignements et inscriptions auprès du BAS 18ème  
Tél. : 42 52 39 00

## UN JOURNAL D'ARRONDISSEMENT : "LE 18ème DU MOIS"

Le 6ème numéro de ce nouveau mensuel d'informations locales est déjà sorti... sans que nous le signalions à nos lecteurs. Voilà qui est fait. En vente chez (presque) tous les marchands de journaux de l'arrondissement au prix de 12 F, on y trouve des tas d'informations et d'enquêtes couvrant tout le 18ème. C'est une association dont de nombreux membres sont journalistes qui l'édite. Dans le numéro d'avril : le point sur les mouvements dans les écoles, 2 ans après l'assassinat de Makomé, réaménagement du Bureau de Poste de Marx-Dormoy, les travaux à la station RATP Barbès, etc... Bienvenue et longue vie à notre (grand) petit frère !

Le 18ème du Mois - 7 rue du Ruisseau - 42 23 34 02

## JAZZ AUX ISLETTES

Installé dans un ancien entrepôt de peinture transformé en salle de concert, le Studio des Islettes se définit avant tout comme un espace de rencontres, de recherches et d'échanges pour les musiciens de jazz. Ici se cotoyent des musiciens français et américains, dans un lieu où tout le mobilier, y compris le piano et la batterie, provient de la récupération.

Depuis février 1995, cette association propose des jam sessions (bœufs) qui se déroulent du lundi au vendredi, de 19 à 22 h. Le prix d'entrée est de 40 Francs pour le public (consommation comprise) et pour les musiciens, une carte de fidélité (5 séances : 100 F et 20 séances : 300 F) leur permet, après avoir adhéré à l'association, d'accéder à différentes activités : lundi et mardi pour les débutants, mercredi, blues, jeudi, atelier vocal avec l'association Jazz on the Blocks et le vendredi est réservé aux musiciens confirmés.

En plus des Jam sessions, le Studio des Islettes propose des concerts programmés le samedi (de 19 à 22 h) et le dimanche (de 17 à 20 h). Le prix est de 50 F et l'entrée est gratuite pour les enfants.

Les concerts en avril :

- le 1 et 2, Franck Clayton trio.
- le 8 et 9, Mamia's Jazz Band.
- Le 15 et 16, Eric Schultz Group.
- Le 22 et 23, Mra Oma et Brotherhood.
- Le 29 et 30, Jean-Paul Adam Quartet.

STUDIO DES ISLETTES - 10, rue des Islettes  
42 58 63 33

## ACCUEIL GOUTTE D'OR : L'insertion au féminin

**Donner aux femmes d'origine étrangère non-analphabétisées les moyens d'une réelle autonomie, tel est l'un des défis \* auxquels s'affronte "Accueil Goutte d'Or".**

**\* à côté d'autres activités importantes comme la permanence sociale, le soutien scolaire et la petite enfance**

**C**ourant janvier, le Directeur de l'école élémentaire de la rue Cavé reçoit une lettre lui demandant de bien vouloir accepter de participer à un échange d'idées et de questions sur la scolarité, la vie à l'école et le rôle des mères. Les signataires de cette lettre étaient les femmes qui suivent le "stage spécifique d'insertion et d'adaptation à la société française" organisé par "Accueil Goutte d'Or".

### Un apprentissage à la citoyenneté

De fait, à côté de sa permanence sociale et du soutien scolaire, cette antenne du Secours Catholique organise depuis de nombreuses années des formations adaptées aux femmes du quartier qui souhaitent devenir plus autonomes. Elles sont cette année 96 à suivre ces cours (et de nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites) : ce sont des femmes du quartier de tous âges (19 à 60 ans), originaires tant du Maghreb que de l'Afrique noire et qui n'ont pas été scolarisées dans leur jeunesse (ou très faiblement). L'alphabétisation pour elles n'est pas un but en soi, mais le moyen de pouvoir prendre toute leur place dans leur famille et dans la société. D'ailleurs, beaucoup d'entre elles expriment leur demande quand elles sont confrontées à la scolarisation de leurs enfants. Travail d'insertion qui exige l'acquisition des moyens d'exercer une véritable citoyenneté.

Pour répondre à ces demandes de plus en plus nombreuses, "Accueil Goutte d'Or" a mis en place un dispositif efficace : 7 groupes de niveau se retrouvant en moyenne quatre demi-journées dans différents locaux du quartier, 15 formatrices bénévoles, le tout coordonné par Aïcha Smail, une habitante du quartier salariée d'Accueil Goutte d'Or. Dans tous ces groupes, l'alphabétisation comporte trois pôles : lecture, écriture et calcul, certes, mais aussi culture générale et éducation civique. Pour cette dernière, est utilisée depuis plusieurs années une méthode inspirée

d'expériences menées dans certains villages d'Afrique de l'Ouest et du Centre, théorisées par le G.R.A.A.P. (Groupe de Recherche et d'Appui à l'Autopromotion Populaire), et sur lesquelles Aïcha a rédigé une monographie (consultable à l'Espace Documentaire de la Salle St Bruno). Cette méthode permet de réfléchir, d'analyser et de chercher ensemble des solutions aux problèmes de la vie quotidienne.

### Vers une reconnaissance officielle...

Le groupe "phare" de tout ce dispositif, c'est le "stage spécifique" que toute l'équipe d'Accueil Goutte d'Or a réussi à monter à force de patience et de ténacité. Ses caractéristiques : un programme plus intensif et renforcé avec 5 demi-journées de travail (au lieu de 4), plus d'intervenants extérieurs et surtout une rémunération des stagiaires. Ce stage est subventionné par la Préfecture, la Ville de Paris, le F.A.S. et le Droit des Femmes. Précisons que c'est grâce à ce service du Ministère des Droits des Femmes que ce stage a vu le jour en 1991/92 et ce, sous l'impulsion de Mesdames Morbois et Mongellaz. "Accueil Goutte d'Or" souhaite vivement que tous les autres groupes puissent s'orienter dans la même direction !

C'est ce groupe qui avait contacté le Directeur de l'école Cavé. Le 14 mars dernier, lors de la rencontre, les femmes ont posé les questions qu'elles avaient rédigées à l'avance. Il s'agissait de demandes d'informations sur le rôle des intervenants scolaires : enseignants, assistantes sociales, femmes de service, etc. mais aussi d'interrogations autour de problèmes concrets : pourquoi les enfants se font-ils voler la nourriture par les grands ? pourquoi mon enfant n'a-t-il plus de devoirs à faire à la maison ? pourquoi n'y-a-t-il presque pas d'enfants français à l'école ? etc.. La discussion avec le Directeur et la Psychologue a été très fructueuse. Un rendez-vous a même été pris pour visiter l'école le mardi 28 mars.

### Un hôte inattendu : le Préfet

C'est aussi ce groupe qui a reçu la visite de Monsieur Breuil, Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris. Il avait en effet lu un article sur ce stage et souhaitait en savoir plus. Sa visite a été intégrée au cursus normal des stagiaires qui ont préparé ensemble leurs interventions et désigné des porte-parole. Après présentation réciproque, le débat s'est engagé sur les problèmes de logement et de regroupement familial.

### Une équipe de 15 formatrices...

*Jeannine était secrétaire. Peu avant de prendre sa retraite, elle s'est préoccupée de ce qu'elle allait faire pour se rendre utile. C'est alors qu'elle a entendu parler d'Accueil Goutte d'Or. Voilà trois ans qu'elle y est formatrice bénévole. Avec Ghislaine, ancienne enseignante, elle s'occupe du groupe des "fausses débutantes". Chacune intervient deux demi-journées dans le groupe. Avec leur réunion de coordination hebdomadaire, leur temps de préparation personnelle, c'est environ 2 jours de travail par semaine qu'elles consacrent chacune à ce volontariat, sans compter les temps annuels de formation.*

*Toutes deux font part du plaisir qu'elles ont à faire ce travail : le groupe de stagiaires dont elles s'occupent est très motivé et les contacts sont très faciles. Elles disent même qu'elles apprennent beaucoup en venant ici, notamment ces notions d'hospitalité et d'attention aux petits gestes qu'elles disent trouver chez leurs stagiaires et regretter de ne plus trouver ailleurs.*

*A noter que le nombre actuel de volontaires n'est pas suffisant. Deux groupes de stagiaires n'ont que trois demi-journées de formation (au lieu de quatre) de ce fait.*

*Que demande-t-on aux formatrices ?*

*"Un engagement sur l'année pour 2 demi-journées de cours + les préparations + accepter de se former, de mieux connaître le quartier et la culture d'origine des stagiaires".*

*"Accueil-Goutte d'Or" recrute donc !*



*Ci-dessus : les femmes du stage spécifique avec le Préfet*

### Et les plus en difficulté ?

Une autre innovation : la création de deux groupes "adaptés" pour répondre aux besoins particuliers d'un certain nombre de femmes très motivées, mais qui ont du mal à démarrer, notamment du fait de leur âge. Là, les groupes sont moins nombreux et marchent à des cadences plus lentes, tout en faisant appel à d'autres biais qui permettent d'apprendre "autrement" et de retrouver une certaine assurance. Ainsi, cet atelier de peinture qui a donné l'occasion à certaines femmes - pour la première fois de leur vie - de toucher un pinceau et même d'exposer leurs œuvres dans une galerie du 19ème (certains de leurs dessins ont été achetés). Dans le même esprit fonctionne aussi un atelier "gravure" qui devrait déboucher sur la production d'un livre.

### Un cursus cohérent sur le quartier

Il ne faut pas le cacher, ces formations représentent un travail important et long pour ces femmes : il leur faudra quatre à cinq ans d'efforts continus pour parvenir à un niveau suffisant leur permettant de se lancer dans une formation professionnelle. Et cela n'a rien d'étonnant, comparé au temps nécessaire pour les apprentissages fondamentaux dans l'école élémentaire. Certes, elles ne sont pas toutes motivées par un projet professionnel. Ce qui est nouveau, c'est que maintenant le dispositif mis en place peut le permettre. En effet, une coordination "Alpha" s'est créée dans le quartier, et l'on parvient maintenant à un cursus cohérent. Les femmes sortant du stage spécifique (ou du niveau avancé) pourront continuer leur formation soit à Médiation (2 rue Cavé) soit à l'I.R.T.S. (Institut Régional de Travail Social - 145 av. Parmentier - 10ème) où le relais est pris par des stages de pré-formation ou de pré-qualification (notamment aux carrières sanitaires et sociales).

Ce cursus en est à ses débuts : on ne saurait préjuger des résultats. La formation pré-qualifiante demande patience et persévérance, et on peut s'interroger sur les emplois réservés à ces stagiaires. L'équipe "Accueil Goutte d'Or" forme d'ailleurs des vœux pour que l'alphabétisation soit davantage prise en compte comme facteur d'insertion sociale, familiale et professionnelle et, à ce titre, fasse l'objet d'une rémunération, ce qui faciliterait l'engagement des mères de famille dans une telle formation. Que, dans cette même optique, se mettent vite en place les structures de gardes d'enfants, bénéfiques par ailleurs à la socialisation des tout-petits !

Saluons ici ce travail discret mais considérable qui apporte des solutions efficaces et pragmatiques à l'un des enjeux majeurs des années à venir pour notre quartier : la bonne intégration réciproque des populations appelées à y vivre passant par une plus grande autonomie des femmes d'origine étrangère.

**Accueil Goutte d'Or**  
10 rue des Gardes - 18ème - Tél. : 42 51 87 75

## Accueil-Goutte d'Or : histoire d'une création

Simone Vigié, qui a été à l'origine de la création d'Accueil Goutte d'Or, nous en retrace les grandes étapes...

*Habiter le quartier depuis une dizaine d'années, s'immerger dans les cultures qui façonnent en profondeur les mentalités, sentir les exigences d'un dialogue fraternel, voire inter-religieux, nous a conduit, en mai 1979, à créer l'Accueil Goutte d'Or, antenne du Secours Catholique, bâtie sur des convictions nées de l'attention au cri des urgences d'alors :*

- la priorité aux personnes victimes de l'exclusion ;
- la nécessité de travailler à l'insertion des habitants du quartier ;
- l'accent mis sur les échanges pluri-culturels ;
- la coordination avec les travailleurs sociaux.

*De simple porte ouverte accueillant les demandes, souhaits et désirs et orientant vers tel ou tel service existant, l'Accueil Goutte d'Or qui se voulait dans ses intentions premières "une plaque tournante", a été vite contraint d'évoluer.*

*Dès juin 1979, nécessité de mettre en place un atelier de couture afin de permettre aux jeunes Maghrébines de confectionner des vêtements à bas prix pour leurs enfants.*

*L'analyse des demandes diversifiées recueillies à la permanence sociale, nous a fait conclure à l'importance de prendre en compte la globalité de la famille.*

*Peu à peu, à côté de l'accueil social proprement dit, d'autres activités sont nées, d'abord de façon empirique, puis plus structurées :*

- ainsi, la garde des tout-petits pendant le travail de couture des mamans, garde qui deviendra PIMOUSSE ou action socio-éducative de la petite enfance.

- le "rattrapage scolaire" auprès de quelques enfants particulièrement en retard, prémice du soutien scolaire très actif aujourd'hui, à l'Accueil Goutte d'Or et dans diverses associations du quartier.

- le groupe "jeunes" pour les filles de 10-14 ans (à l'époque, rien n'existait pour les filles), groupe devenu mixte par la suite et qui n'a pu être maintenu, bien que les besoins restent grands.

- le groupe couture-économie sociale et familiale, mis en place avec entr'autres, l'aide inappréciable d'une conseillère de la Caisse d'Allocations Familiales, des monitrices d'alpha et d'une conseillère pédagogique. Ce groupe tendra à l'insertion des femmes, à leur autonomie. L'équipe, des années durant, inlassablement, par tous les moyens, conscientisera les femmes à la nécessité d'apprendre le français : d'abord une femme, puis 3..., puis 10..., puis 20..., puis 30... et aujourd'hui, près de 100.

*Faire de l'alphabétisation, pour nous, c'est viser à une action d'insertion et d'adaptation à la société française. Expression française, Education civique et Culture générale vont de pair!*

*Mais que c'est long et difficile ! Et pourtant, l'enjeu en vaut la peine : c'est la clef de tout avenir professionnel ; c'est aussi, et combien important de nos jours, une des clefs d'un dialogue avec les enfants et les jeunes.*

*Le devenir de l'Accueil Goutte d'Or ?*

*A l'aube du 3ème millénaire, à l'heure de l'avènement de l'Union Européenne, il est nécessaire, plus que jamais, de vivre non pas à côté des besoins, mais au cœur des besoins, avec ces hommes et ces femmes qui éprouvent fortement l'inhumanité de tant de systèmes au sein de la société.*

*Que les pouvoirs publics, que tous nos partenaires inter-associatifs et sociaux, que le Secours Catholique nous donnent de pouvoir continuer à répandre beaucoup de gouttes d'autonomie, d'insertion, source de bonheur et de paix pour tous au quartier de la Goutte d'Or !*

# Les Grands Magasins DUFAYEL (1890-1939)

## Grandeur et décadence rue de Clignancourt

*Aux limites du quartier, de l'autre côté du Bd Barbès, un bâtiment au passé glorieux actuellement occupé par la BNP : les magasins Dufayel. Présentation...*

En bordure des premiers numéros impairs du Boulevard Barbès une facade sans intérêt architectural définit, avec les rues Christiani, rue de Sofia, et la rue de Clignancourt, un quadrilatère délimitant un bloc de bâtiments qui, pendant plus de cinquante ans, constituèrent un des plus grands magasins parisiens : "le Palais de la nouveauté", "les Grands Magasins DUFAYEL".

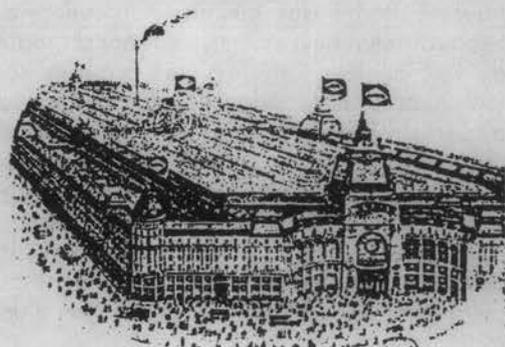
### UN "MAGASIN POPULAIRE MONSTRE"

C'est à la suite d'une brouille avec Ernest COGNACQ, propriétaire-fondateur de la Samaritaine, au sujet des bons d'épargne émis par Dufayel, que celui-ci décida de se venger en créant, en 1890, les "Grands Magasins DUFAYEL", en prolongement, jusqu'à la rue de Clignancourt, des bâtiments de Crespin Aîné du Boulevard Barbès.



Ils avaient pris leur origine, en 1855, dans une maison de "vente par abonnements" fondée par un M. CRESPIN Aîné, et délivrant des "bons d'épargne" permettant des achats à crédit gratuit dans divers magasins.

Devant le succès, CRESPIN acquit, en 1869, des terrains situés entre le 11 et le 15 du futur Boulevard Barbès (alors "rue de Lévisse"), et fit entrer dans sa maison, en 1880, comme directeur puis associé, le jeune Georges DUFAYEL, qui en devint seul maître en 1890.



L'espace ainsi disponible entre les deux artères permet, sous la direction de Charles GARNIER, architecte de l'Opéra de Paris, bientôt congédié au profit, en 1895, d'un plus modeste Gustave RIVES, de créer un axe triomphal, la Grande Galerie, de 60 m de long et de 14 m de haut, flanquée de Galeries en mezzanine de même longueur !

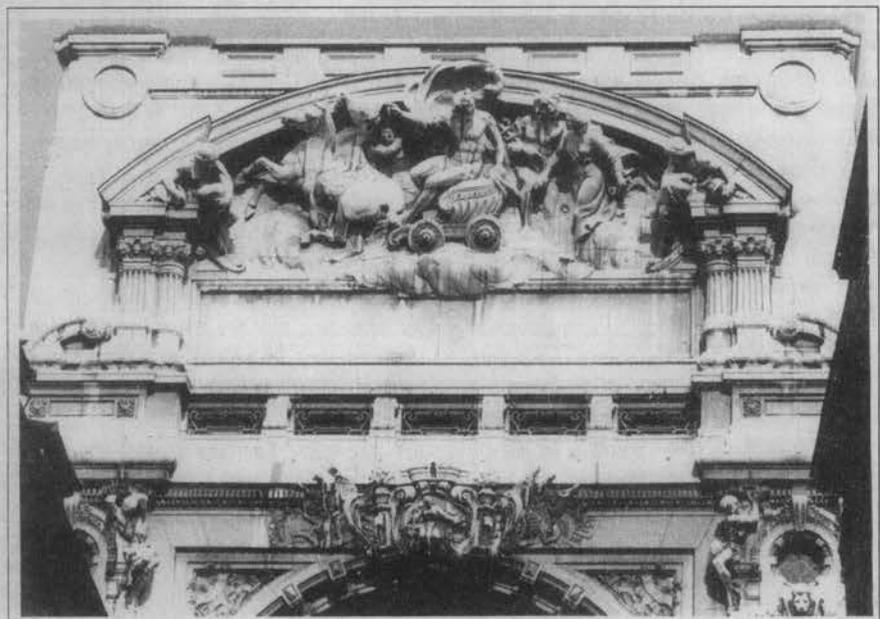
L'entrée monumentale était située rue de Clignancourt, et s'ouvrait dans les magasins par une grande coupole, surmontée d'un dôme, qui, avec son drapeau, était réputé culminer à plus de cent mètres !

La décoration intérieure était lourde, et l'entrée d'honneur, en pierre de taille, due à RIVES, avec des sculptures de DALOU et des bronzes de FALGUIÈRE, ne l'était pas moins, surmontée en bandeau, d'un fronton sculpté représentant "Le char du Progrès entraînant le Commerce et l'Industrie, encadré par la Science et l'Art". Une grille monumentale, en fer forgé, tenue par des vérins hydrauliques, pouvait s'effacer dans le sol aux heures d'ouverture.

### UN NOUVEAU

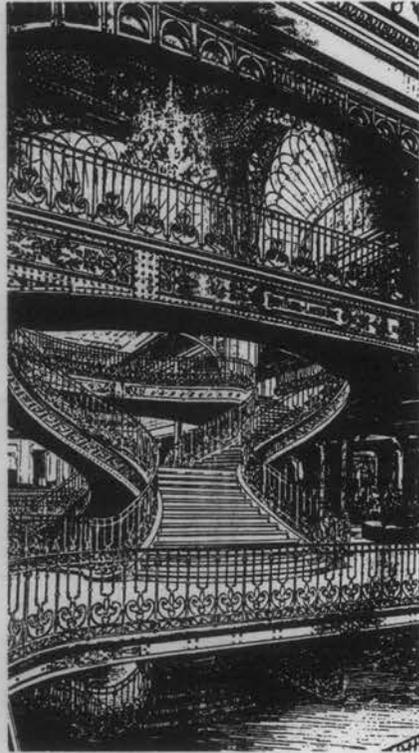
### "BONHEUR DES DAMES"

A leur grande époque, les grands Magasins DUFAYEL employaient un ensemble de 15000 personnes. D'où un paternalisme d'entreprise, déjà évoqué par Emile ZOLA, où se succédaient fêtes et dotations à l'occasion de mariages, livrets



d'assurances sur la vie, logements de fonction, etc.

La clientèle visée, de niveau modeste, était également gâtée : orchestre symphonique tous les après-midi, goûters, séances de cinéma... Les marchandises proposées, en dehors des articles d'habillement pour les deux sexes, étaient essentiellement des



ameublements de toutes sortes, où, en plus des salles à manger et des légendaires chambres à coucher, se distinguaient des pianos, droit et à queue, et des harmoniums... La "classe" des meubles était toutefois considérée comme modeste, et il était de bon ton d'ironiser sur ce qui venait de "chez DUFAYEL".

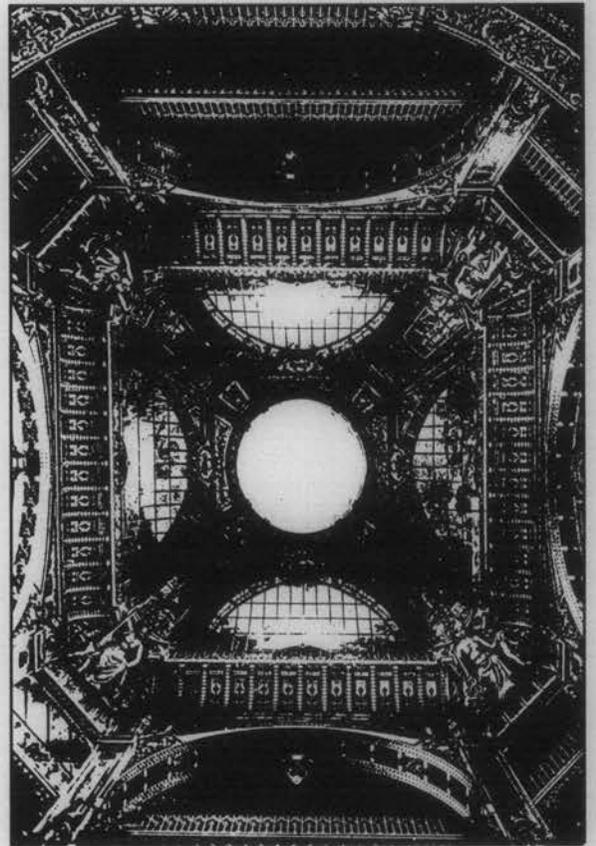
### LA FIN D'UN EMPIRE

Georges DUFAYEL mourut prématurément en 1916, et après la guerre de 1914-1918, ses magasins adoptèrent un nouvel esprit. Mais l'animateur avait disparu, les temps avaient changé, et les événements sociaux de 1936 furent fatals ; ce fut la fermeture définitive en 1939.

Après la dernière guerre, enfin il y eut la dégradation suprême : la rachat des bâtiments par des banques. Dômes et coupole furent détruits en 1957, et tout

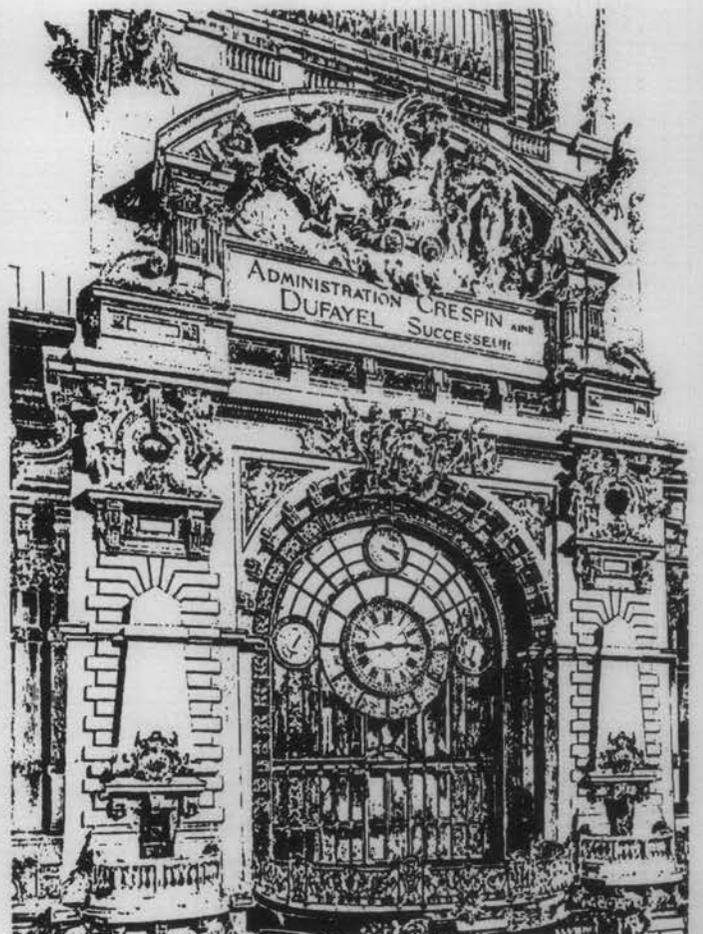
l'intérieur fut bétonné pour y faire des bureaux. Seul le fronton sculpté de DALOU subsiste sur l'ancienne entrée monumentale de la rue de Clignancourt ; mais pour combien de temps ?

Maurice FAVRE



A consulter :

- "Grands Magasins", Bernard MARREY (Ed. PICARD).
- "DUFAYEL : un Homme, un Empire", Joëlle GURY (Le Petit Matin du 18ème-juin 1977).
- Dictionnaire Historique des rues de Paris, Jacques HILLAIRET (Ed. de Minuit).



# IMAGES de la RENOVATION



## UNE PERCÉE VERS LA VILLA... ↑

C'est ce qui reste du 40 rue de la Goutte d'Or, dont la parcelle s'enfonce jusqu'au cœur de la Villa Poissonnière. Adieu à la petite fermette qui était au fond de la parcelle, le plus ancien bâtiment du quartier !

## UN AMÉNAGEMENT RÉUSSI ! →

La placette face à la Pointe "Goutte d'Or/Chartres" : un aménagement réussi avec des meulières, quatre arbres, deux lampadaires et une fontaine Wallace enfin bien placée. Vivement l'ouverture du commerce, qui saura inviter - espérons-le - à la convivialité !



## ← DES FONDATIONS PROFONDES...

... pour reconstruire l'immeuble à l'est de la rue des Gardes où seront livrés 49 logements et 530 m<sup>2</sup> de commerces en juin 1996.

## ↓ LES PREMIERS ÉTAGES ATTEINTS...

... à l'ouest de la rue des Gardes où le chantier avance à cadences rapides. Après les sous-sols de parkings, les premiers étages sont déjà avancés. C'est le chantier le plus important qui devrait se terminer en mars 1996 avec la livraison de 94 logements et de 650 m<sup>2</sup> de commerces.

